

La Lettre de l'IRMC

n° 37 | janvier 2025

dossier

SAVOIRS ET ITINÉRANCE

École doctorale de Dakar,
avril 2024

avec les contributions de

Timothé Adamou
Amin Allal
Rachel Asta Méré
Puwalnawè Aware
Gilles Favarel-Garrigues
Isidore Steve Kouam
Baye Masse Mbaye
Mouhamed Ndiaye
Victorien Landry Nzouombo Ngo
Isabelle Ouattara Tintio
Aboubacar I Sylla
et Hind Zaamoun

Varia | Abdoulaye Niang





Sommaire

4 | *L'éditorial de Katia Boissevain*

6 | *Dossier Savoirs et itinérance. École doctorale de Dakar, 2024*

Introduction. Les écoles doctorales se suivent et ne se ressemblent pas, par Amin Allal

1. Apports méthodologiques

Citoyens et maintien de l'ordre. Perspectives comparées, par Gilles Favarel-Garrigues

Le rythme conceptuel dans l'esprit du chercheur : entre fascination, déconstruction et redécouverte, par Hind Zaamoun et Mouhamed Ndiaye

Saisir les ficelles de l'épineux problème de la formulation des titres au détour d'une école doctorale itinérante, par Isidore Steve Kouam

Les archives judiciaires et leur usage au Tribunal de première instance de Kankan, par Aboubacar I Sylla



2. Enjeux vitaux : concasser, enterrer, assainir

Filmer les femmes concasseuses de pierres à Maroua (Cameroun) : intérêts et enjeux de l'anthropologie visuelle, par Rachel Asta Méré

Le rite et le cimetière au cœur de la mutation sociale et religieuse en Côte d'Ivoire, par Isabelle Ouattara Tintio

Les logiques de gestion des excréta et l'exposition aux risques de maladies dans le district autonome du Grand Lomé, par Puwalnawè Aware

3. Liens informels ?

Explorer la formalisation de l'orpaillage : perspectives critique et éthique, par Timothé Adamou

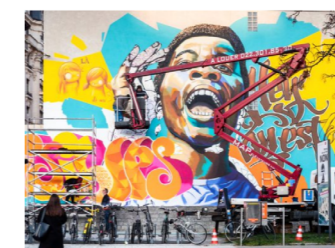
Commerce informel et privatisation des voies publiques à Yaoundé (Cameroun), par Victorien Landry Nzouombo Ngo

Entregent et mobilité. Les « tcheup-tcheup men » : réseau de démarcheurs informels dans les mobilités transfrontalières de Rosso, par Baye Masse Mbaye

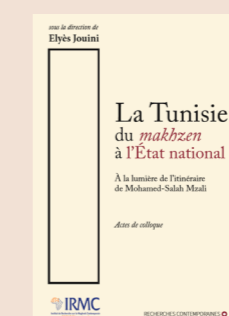
Sur ce thème...

60 | *Varia*

Histoire urbaine et graffiti à Dakar, par Abdoulaye Niang



70 | Actualités des publications



Coordination scientifique de *La Lettre de l'IRMC* :

Katia Boissevain et Amin Allal

Édition et PAO : Anaëlle Birre, Selma Hentati et Besma Ouraïed

Couverture : Graffiti à Dakar. © Les Afriques

La 6^e édition de l'école doctorale itinérante (EDI), intitulée « Des changements (extra) ordinaires ? Événements et routines comme objets en sciences sociales », s'est tenue du 15 au 25 avril 2024 à Dakar, au Sénégal, sous la coordination d'Amin Allal (CNRS-CERAPS) et Layla Baamara (IRD-LAM).

Cette EDI, objet du présent numéro de *La Lettre de l'IRMC*, a été réalisée en partenariat avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) et l'Université Cheikh Anta-Diop (UCAD), dans le cadre du projet FEF-CUJRAM (Fonds Équipe France-Coopération universitaire jeune recherche Afrique Maghreb).

Avec le soutien de



En partenariat avec



L'EDI de Dakar : un pari pour l'avenir

L'éditorial de Katia Boissevain

Le mois d'avril 2024 marqua un jalon important dans l'histoire de l'IRMC. C'est avec un immense plaisir que nous avons organisé, à Dakar, la [sixième édition de notre école doctorale itinérante \(EDI\)](#). Cet événement ne représente pas seulement un moment de partage académique, il est aussi un véritable pari sur l'avenir de la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'histoire de l'EDI remonte à plusieurs années, lorsque l'IRMC, fort de son double ancrage européen et maghrébin, a décidé de renforcer ses liens avec les universités, centres de recherche et jeunes chercheur-es du continent, à travers cinq éditions tenues successivement à Bamako (2016), Saint-Louis (2017), Cotonou (2018), Sousse (2019) et Bouaké (2022). Comme à chaque fois, nous avons voulu répondre à une double exigence : d'une part, créer un espace d'échanges scientifiques privilégié entre encadrant-es et doctorant-es venu-es de pays différents, et d'autre part offrir à ces dernier-ères un cadre d'accompagnement académique et méthodologique.

Le choix de Dakar comme site de cette sixième édition n'est pas anodin. Les réseaux de chercheur-es africains et internationaux y sont particulièrement dynamiques, et l'intensification des échanges entre le Maghreb, l'Afrique subsaharienne et le reste du monde scientifique est un enjeu crucial pour le développement de la recherche. En y organisant cette école doctorale, l'IRMC inscrit son action dans un désir profond d'ouverture et de coopération entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. Cette édition s'est déroulée autour du thème « Des changements (extra)ordinaires ? Événements et routines comme objets en sciences sociales », dans l'objectif de mener une réflexion méthodologique pluridisciplinaire évitant le double piège de l'illusion de la nouveauté et son inverse, l'aveuglement face à l'émergence et aux ruptures.

Mais l'EDI ne serait pas ce qu'elle est sans l'engagement et la mobilisation des équipes administratives et scientifiques qui ont travaillé sans relâche pour donner vie à ce projet ambitieux : en premier lieu, merci aux équipes

de l'IRMC, Raja Hamdia, Hela Matri, Anaëlle Birre et Afef Toumi, pour leur organisation minutieuse depuis Tunis et à Dakar. Derrière chaque édition de l'EDI se cache un montage complexe, mêlant financements, gestion logistique et partenariats institutionnels. L'IRMC a ainsi su mobiliser des financements de sources multiples : FEF-CUJRAM (Fonds Équipe France - Coopération universitaire jeune recherche Afrique Maghreb), l'IRMC, l'[Institut de recherche pour le développement \(IRD\)](#), l'[Institut fondamental d'Afrique noire \(IFAN\)](#) et l'[Université Cheikh Anta-Diop de Dakar \(UCAD\)](#). Ce projet est aussi le fruit de l'implication de chercheur-es des quatre coins du monde : merci tout d'abord à Amin Allal ([CNRS-CERAPS](#)) et Layla Baamara ([IRD-LAM](#)), à Anouk Cohen ([CJB](#)), Gilles Favarel-Garrigues ([CERI-Sciences Po](#)), Abdoulaye Niang ([UGB](#)), Saliou Ngom ([IFAN-UCAD](#)), Sophie Bava ([IRD-LPED](#)) et bien d'autres qui, au sein d'institutions diverses, partagent la conviction que la recherche se construit et s'épanouit

dans un environnement de collaborations pluridisciplinaires, internationales, et sur le temps long.

Les raisons intellectuelles derrière ces investissements humains et matériels sont multiples. En premier lieu, il s'agit, encore et toujours, d'offrir un cadre propice à la réflexion collective sur des questions-clés de la recherche contemporaine. La diversité des projets des doctorant-es, venu-es de différentes disciplines et de diverses régions, garantit une richesse intellectuelle que reflète ce numéro de *La Lettre de l'IRMC*. Mais les investissements dans cette école doctorale s'inscrivent aussi dans un objectif à plus long terme : contribuer à la consolidation d'un véritable réseau international de jeunes chercheur-es, à travers des bourses de recherche, des publications collectives et des rencontres régulières. Cette année, ce pari sur l'avenir a été rendu possible par la venue de dix doctorant-es ayant participé à l'EDI de Dakar au sein de l'IRMC à Tunis, pendant deux semaines. Leur venue a permis de prolonger le suivi rigoureux des travaux des participant-es et de leurs avancées, grâce à l'implication des chercheur-es de l'IRMC et de ses chercheur-es associé-es. Qu'ils et elles en soient remercié-es très sincèrement. Les doctorant-es

Souvenir
de l'EDI,
offert par les
participant-es.
© IRMC



de l'EDI ont aussi adhéré au projet d'écrire un court article pour *La Lettre de l'IRMC*, grâce aux encouragements bienveillants de Selma Hentati et d'Anaëlle Birre, et aux relectures et commentaires d'Amin Allal. S'ils et elles ont accepté, c'est d'une part pour laisser une trace de cette expérience de travail commun, et d'autre part pour témoigner des étapes d'une recherche doctorale en cours. Il s'agit d'un processus long, enthousiasmant et parfois douloureux, à la fois solitaire et collectif, fait d'échanges intellectuels et de rencontres.

L'EDI ne s'arrête pas au seul événement annuel. À terme, l'objectif est de former un réseau « Alumni » dynamique, permettant de maintenir les liens entre les participant-es, de partager des expériences de terrain, de diffuser des connaissances et de promouvoir des projets collaboratifs. L'idée est que cette EDI devienne, au fil des années, un point de ralliement pour des générations de chercheur-es qui porteront ensemble un regard complexe et nuancé sur les enjeux contemporains du Maghreb et de l'Afrique, grâce aux outils des sciences humaines et sociales, et aux enrichissements croisés des épistémès. Ainsi, l'EDI de Dakar en avril 2024 s'inscrit dans la continuité des efforts, modestes et nombreux, pour le rayonnement de la recherche dans un monde qui, plus que jamais, a besoin de dialogue, de compréhension mutuelle et de nouvelles idées. Il s'agit d'un pari sur l'avenir, sur la capacité des chercheur-es à développer ensemble un savoir fondé sur la bonne connaissance des contextes géographiques et sociaux.

Soirée à la
résidence de
Son Excellence
Madame
Ch. Fages,
ambassadrice
de France au
Sénégal, qui a
généreusement
invité les
participant-es.
© IRMC



dossier

SAVOIRS ET ITINÉRANCE

École doctorale de Dakar, avril 2024

avec les contributions de

Timothé Adamou
Amin Allal
Rachel Asta Méré
Puwalnawè Aware
Gilles Favarel-Garrigues
Isidore Steve Kouam
Baye Masse Mbaye
Mouhamed Ndiaye
Victorien Landry Nzouombo Ngo
Isabelle Ouattara Tintio
Aboubacar I Sylla
et Hind Zaamoun

Introduction.

Les écoles doctorales se suivent et ne se ressemblent pas

Amin Allal
politiste (CNRS-CERAPS)

Afin d'introduire ce dossier spécial publiant des articles de doctorant-es ayant participé à l'école doctorale itinérante (EDI) de Dakar organisée par l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC, Tunis) en 2024, quelques lignes de réflexion et de contextualisation¹.

Avril 2024, nous sommes arrivés à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar dans un contexte particulier, empreint à la fois de gravité et d'espoir. Crise sociopolitique marquante, contestations du gouvernement et du président sénégalais et répressions s'étaient succédé durant de longs mois. La fermeture des universités avait plongé ces lieux de savoir dans une tristesse confondante, comme nous le confiait un collègue sénégalais. C'est seulement à la faveur d'un règlement pacifié de cette crise politique majeure qu'a pu se tenir l'EDI. Ce grand campus, resté quasiment vide (de la majorité de ses milliers d'étudiant-es) pendant près d'un an, reprenait alors progressivement vie. Les premiers jours, lors de nos visites des locaux pour organiser l'école doctorale, nous avons traversé un campus qui sonnait creux, mais qui se mettait progressivement en mouvement. De jour en jour, nous y avons vu de plus en plus d'étudiant-es, venu-es parfois de régions éloignées, faire la queue pour accéder aux œuvres sociales ou chercher une chambre universitaire, reflétant un redémarrage tardif mais prometteur.

Ce contexte national s'entrelace avec un autre, plus global disons, celui des asymétries persistantes entre le Nord et le Sud – ou devrions-nous dire entre les multiples Nord et Suds. Ces asymétries se traduisent notamment par des mobilités restreintes, des obstacles administratifs, et parfois des discours xénophobes qui affaiblissent les élans de coopération scientifique internationale, et ce

même entre différentes régions en Afrique. Les jeunes chercheur-es africain-es sont souvent les premières victimes de ces fractures. Pour certain-es, participer à une EDI est un parcours du combattant à la fois logistique, bureaucratique et organisationnel, qui débute bien en amont. Participer, c'est aussi incarner une forme de résilience face à ces défis. De ce point de vue, l'EDI de Dakar a prouvé qu'il était parfois possible de dépasser ces contraintes pour construire des espaces d'échange et de partage intellectuel transnationaux. En effet, pendant près de deux semaines, Dakar a accueilli une vingtaine de doctorant-es, à parité de genre, venu-es du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Maroc, du Niger, du

Affiche de l'école doctorale itinérante (EDI) de Dakar, avril 2024. © IRMC



1. Un mot de remerciement chaleureux pour l'équipe, car la tenue de l'EDI n'aurait pas été possible sans un véritable travail collectif. À la demande de la directrice de l'IRMC Katia Boissevain, nous avons entamé les réflexions avec Layla Baamara (IRD-LAM) avant d'être rejoint-es par Camille Cassarini (IRMC), Anouk Cohen (CJB), Sophie Bava (IRD-LPED), Thomas Fouquet et nos partenaires sénégalais Saliou Ngom (IFAN-UCAD) et Abdoulaye Niang (Université Gaston Berger de Saint-Louis). Merci à toutes les équipes de l'IRMC qui ont depuis Tunis assuré avec une grande efficacité (merci à Anaëlle Birre, mais aussi et toujours à Raja Hamdia).

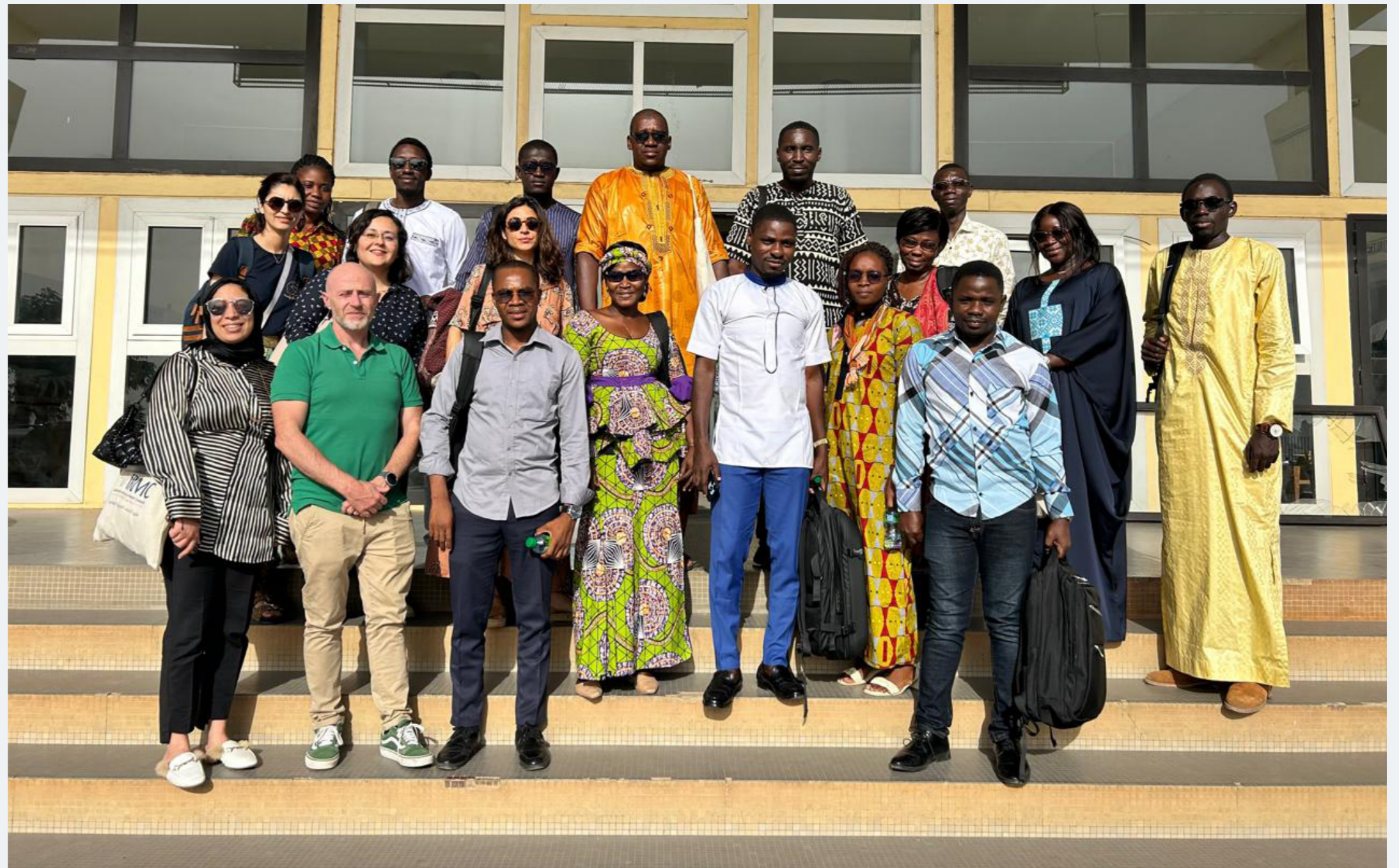
Sénégal, de Tunisie et du Togo. C'est donc dans ce double contexte – sociopolitique sénégalais et « global » – que s'est tenue cette édition de l'EDI, organisée avec le soutien de l'IRMC à Tunis, du CNRS et de l'IRD, en partenariat avec l'UCAD de Dakar et l'IFAN, bien représentés par nos collègues Alioune Badara Diop, Saliou Ngom et Abdoulaye Niang. Cet événement a été un véritable creuset de réflexion interdisciplinaire, réunissant anthropologues, géographes, politistes, sociologues et historiens pour croiser leurs regards sur des thématiques communes².

L'un des grands succès de cette école doctorale a été sa capacité à créer un espace de co-formation. Les doctorant-es ont bénéficié d'un accompagnement méthodologique et épistémologique sur leurs travaux de recherche, tout en nourrissant eux-mêmes les échanges par leurs perspectives de terrain, mais aussi leurs apports théoriques et disciplinaires contrastés. De l'anthropologie visuelle ou religieuse à la géographie humaine et sociale en passant par l'archivistique, la sociologie de la santé ou des mondes de l'art, la science politique ou les études de genre, les participant-es ont documenté de multiples réalités sociales. Les échanges interdisciplinaires ont permis de dépasser les cadres disciplinaires classiques pour explorer des méthodologies innovantes et ouvrir de nouveaux horizons scientifiques. Les participant-es ont abordé des problématiques variées, ancrées dans des réalités locales mais porteuses de questions universelles, tout en contribuant à une réflexion collective sur les enjeux actuels des recherches en Afrique.

Les articles publiés dans ce dossier de *La Lettre de l'IRMC* témoignent en partie de cette effervescence intellectuelle et de la richesse des échanges qui ont marqué l'EDI. S'ils ne traitent pas directement de « terrains maghrébins », les lecteurs de *La Lettre de l'IRMC* auraient tort de ne pas s'en nourrir pour enrichir réflexions et comparaisons. Les spécialistes de la Libye, de l'Algérie ou de la Tunisie, entre autres, trouveront à lire des analyses sur des thèmes et objets qui leur sont familiers. Ainsi, trois articles abordent de front la problématique de « l'informalité » en développant une réflexivité concernant l'orpaillage en Côte d'Ivoire, les réseaux de

2. Un grand merci également à l'ensemble de nos collègues invité-es de prestige de Dakar, de Lille, de Paris, de Saint-Louis du Sénégal, de Tunis et de Yaoundé qui ont accepté d'intervenir lors d'une conférence ou d'un atelier : Alioune Badara Diop (UCAD), Mamadou Bodian (IFAN), Sidy Cissokho (Clerse), Gilles Favarel-Garrigues (CERI-Sciences Po), Sadio Ba Gning (Université Gaston Berger de Saint-Louis), Mouhamed Abdallah Ly (UCAD), Nadine Machikou (Université Yaoundé 2), Seydi Diamil Niane (IFAN/UCAD) et Helene Tine (WPP-Caucus des femmes leaders).

Une partie du groupe des étudiant-es et encadrant-es de l'EDI de Dakar, avril 2024. © IRMC



démarcheurs dans les mobilités transfrontalières de Rosso (Mauritanie-Sénégal), mais aussi pour étudier le commerce et la privatisation des voies publiques à Yaoundé (Cameroun). Les autres articles ne sont pas en reste. Dans leur diversité d'approches et de thématiques, ils abordent des problématiques centrales dans les sociétés maghrébines. Il en va ainsi de l'entrée en politique des élites économiques (ici au Cameroun),

du quotidien de travailleuses subalternes (ici les concasseuses de pierres à Maroua, au Cameroun), des contraintes de l'archive judiciaire (ici à Kankan, en Guinée), des enjeux sanitaires et d'hygiène publique (ici à Lomé, au Togo) ou encore de la centralité du cimetière dans les mutations sociales et religieuses face à la pression extractive et économique (dans deux communautés villageoises ivoiriennes). *Last but not least*, l'article coécrit sur la déconstruction des catégories d'analyse des sociétés post-conflits pourrait être utile à qui s'intéresse au Maghreb, et en particulier à la Libye contemporaine.

Avant de conclure, qu'il me soit permis à titre personnel de réitérer mes remerciements à nos collègues sénégalais. L'environnement accueillant de l'IFAN, couplé à l'hospitalité et au dynamisme des équipes locales, a offert un cadre propice aux échanges intellectuels et humains. Ce campus en renaissance, témoin des résiliences collectives, a ajouté une dimension symbolique forte à cette aventure scientifique et humaine.

Assurément, les écoles doctorales se suivent et ne se ressemblent pas.

1.

Apports *méthodologiques*

RECTORAT
UNIVERSITÉ CHEIKH ANT

Citoyens et maintien de l'ordre.

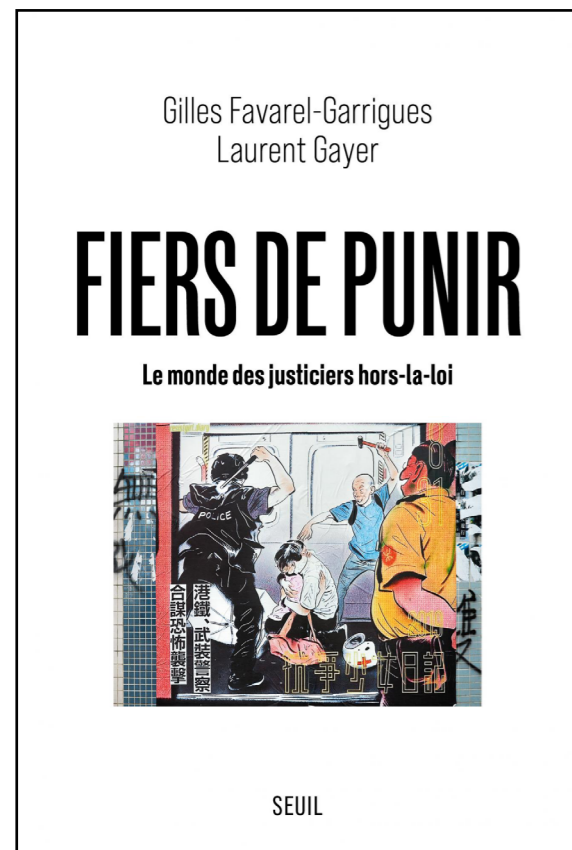
Perspectives comparées

Gilles Favarel-Garrigues
politiste (CERI-Sciences Po)

Cet article propose la retranscription d'une partie de l'intervention orale de Gilles Favarel-Garrigues le 22 avril 2024, lors de l'EDI de Dakar organisée par l'IRMC. Il met en lumière les enjeux d'articulation de concepts de sciences humaines et sociales (« vigilantisme », « police » ou « policing ») à travers le temps et entre des terrains géographiquement éloignés.

This article is a transcript of part of Gilles Favarel-Garrigues' oral intervention on April 22nd, 2024, at the EDI in Dakar organized by the IRMC. It highlights the challenges of articulating human and social science concepts ("vigilantism", "police" or "policing") across time and between geographically distant terrains.

هذه المقالة عبارة عن نص لجزء من العرض الشفوي الذي قدمه جيل فافاريل-غاريز في 22 أبريل/نيسان 2024 في مدرسة الدكتوراه في دكار التي نظمها معهد البحوث المغاربية المعاصرة. وهو يسلط الضوء على تحديات الربط بين مفاهيم العلوم الإنسانية والاجتماعية ("اليقظة" أو "الشرطة") عبر الزمن وبين ميادين متباعدة جغرافيًا.



des régions différentes de la mienne. Ce dialogue fructueux permet de nourrir des thématiques communes. Dans mon cas, ces thématiques sont liées à la citoyenneté policière et aux justiciers autoproclamés. Dans ce cadre, j'ai récemment publié un livre sur la Russie, une étude de cas sur l'autoritarisme russe intitulée *La verticale de la peur*¹. Avant cela, avec mon collègue Laurent Gayer, spécialiste de l'Inde et du Pakistan, nous avons publié un ouvrage intitulé *Fiers de punir*², qui traite des justiciers autoproclamés et présente un panorama mondial de l'auto-justice. Nous y analysons les actions de personnes qui, par frustration ou par calcul, décident de rendre justice par elles-mêmes.

Cette démarche se caractérise par un va-et-vient entre mon terrain russe – que je mets actuellement en pause, car la Russie est fermée aux chercheurs du CNRS depuis le début de l'invasion russe en Ukraine – et des échanges avec des chercheurs travaillant sur d'autres zones géographiques. L'objectif n'est pas de comparer les pays de manière directe, en mettant par exemple en parallèle le Sénégal et la Russie, démarche qui n'aurait pas beaucoup de sens ni d'intérêt. En revanche, il est possible de se poser des questions sur la Russie qui peuvent être pertinentes pour des chercheurs travaillant sur d'autres terrains, et réciproquement. C'est cette approche qui, selon moi, est particulièrement heuristique, car elle permet de nourrir des interrogations mutuelles. Par exemple, dans le cadre des travaux sur l'auto-justice au CERI,

nous avons beaucoup appris en collaborant avec Laurent Fourchard, spécialiste du Nigeria et de l'Afrique du Sud.

Police vs policing : précisions terminologiques

Le terme « police », en français, désigne à la fois l'institution policière et une fonction qui tient du maintien de l'ordre ou de la lutte contre la criminalité. L'anglais est moins ambigu, établissant une différence claire entre les termes « *police* » d'une part, et « *policing* » d'autre part. Cette distinction est importante parce qu'elle met en lumière l'écart qui peut exister entre d'un côté l'institution répressive spécialisée dans le maintien de l'ordre, et de l'autre l'ensemble des missions qui peuvent être assurées par des acteurs autres que la police. Le « *policing* » dépasse donc largement le cadre de l'institution policière. Par exemple, entre voisins, on peut décider de « faire la police » dans le quartier. De même, des agences privées telles que des banques ou des compagnies d'assurance peuvent être impliquées dans des missions de police, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent. Depuis la fin du XX^e siècle, on observe une multiplication des acteurs impliqués dans des missions traditionnellement attribuées à la police, dans la lutte contre la corruption, les mafias, le terrorisme, etc. Ainsi, les missions de police s'étendent bien au-delà des frontières de l'institution policière proprement dite. Il est donc nécessaire de faire cette distinction entre *police* et *policing*, car elle permet de rendre compte de cette dissociation. Il existe de nombreux ouvrages sur ce sujet, dont l'un des plus connus est *The Culture of Control* de David Garland³, l'un des plus grands sociologues américains. Dans ce livre, Garland théorise la pluralisation des fonctions de police dans les sociétés occidentales, mais pas uniquement : ce phénomène a également été observé dans d'autres contextes, notamment en Afrique du Sud⁴.

Lorsque l'on parle de *policing* et de pluralisation des missions de police, c'est-à-dire de l'implication d'acteurs qui ne sont pas des professionnels du maintien de l'ordre, il faut également distinguer les initiatives instituées par la loi de celles individuelles, spontanées, inventées par les citoyens. Les premières concernent les formes ou dispositifs policiers conçus « par le haut », dans lesquels des missions de police sont déléguées à des acteurs privés⁵ ou à des citoyens. Un exemple typique de ce fait est le dispositif des « voisins vigilants » mis en place en France par la gendarmerie. Il vise à compenser l'effectif insuffisant de fonctionnaires au niveau local par une implication croissante des citoyens, qui deviennent des dénonciateurs directement en lien avec la gendarmerie. Les secondes concernent les actions spontanées des citoyens dans le maintien de l'ordre. Dans ce cas, on peut parler de processus « par le bas » où des citoyens, exaspérés par un problème de sécurité qu'ils identifient comme un déficit de l'autorité publique au niveau local, décident de prendre eux-mêmes en main des missions de police et de justice. L'historien Arnaud-Dominique Houte en a proposé une étude intéressante dans son récent ouvrage *Citoyens policiers*⁶. Il y analyse comment, depuis la fin du XIX^e siècle en France, des formes spontanées de prise en charge par les citoyens de la lutte contre la criminalité et du maintien de l'ordre ont émergé, à l'instar des patrouilles de voisins ou des détectives improvisés. Ce sont ces personnes, « policiers » autoproclamés, que j'étudie.

Le « vigilantisme » : essai de définition

Le terme ainsi que la matrice du « vigilantisme » proviennent des États-Unis, en lien avec ce que l'on a appelé les « comités de vigilance » au XIX^e siècle, un concept déjà porteur de significations fortes. La profession de foi du comité de vigilance de San Francisco indique par exemple la volonté de celui-ci de recourir à l'« action directe pour administrer la justice et punir les criminels ». Ce parti pris punitif dans

Introduction

Au départ, je suis spécialiste du terrain russe, mais je m'inscris également dans une approche particulière de la politique comparée. Cela signifie que je mène un dialogue au sein de mon laboratoire avec des chercheurs qui travaillent sur

1. FAVAREL-GARRIGUES Gilles, GAYER Laurent, 2021, *Fiers de punir. Le monde des justiciers hors-la-loi*, Paris, Seuil.

2. FAVAREL-GARRIGUES Gilles, 2023, *La verticale de la peur. Ordre et allégeance en Russie poutinienne*, Paris, La Découverte.

3. GARLAND David, 2001, *The Culture of Control. Crime and Social Order in Contemporary Society*, Chicago, University of Chicago Press.

4. Voir par exemple FOURCHARD Laurent, 2018, *Trier, exclure et policer. Vies urbaines en Afrique du Sud et au Nigeria*, Paris, Presses de Sciences Po.

5. Un exemple en est l'implication des banques et compagnies d'assurance dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Ce dispositif a été largement mis en place dans les sociétés occidentales et s'est étendu au niveau mondial. J'ai mené des recherches sur ce sujet tant en Russie qu'en France. Il était particulièrement intéressant de voir comment, dans ce cadre, des policiers ont pénétré dans l'enceinte des banques. Alors qu'elles se prévalaient du secret bancaire et de la confidentialité des transactions pour protéger leurs clients, celles-ci devenaient ainsi des « indicateurs » de police. Mais autant dire que les policiers affectés dans les banques avaient beaucoup de mal à s'y intégrer, car ils étaient perçus comme des intrus au sein de l'institution bancaire. Ce cas illustre typiquement ce que j'appelle la pluralisation des missions de police.

6. HOUTE Arnaud-Dominique, 2024, *Citoyens policiers. Une autre histoire de la sécurité publique en France, de la garde nationale aux voisins vigilants*, Paris, La Découverte.

le vigilantisme est essentiel. Il ne s'agit pas seulement de repérer et d'arrêter un délinquant, mais aussi d'imposer une peine, même si ce dernier est ensuite livré à la police. Il y a toujours un excédent de peine dans le vigilantisme, c'est-à-dire l'ajout de châtiments personnels aux peines officielles. Un autre élément important dans la matrice américaine du XIX^e siècle est l'iconographie utilisée par ces comités. Sur le logo d'un des plus grands comités de vigilance américains de l'époque, celui de San Francisco, on peut voir un œil ouvert, symbole universel de ceux qui veulent maintenir l'ordre (cf. ill. 1⁷). Ce symbole est encore utilisé aujourd'hui, notamment sur les pancartes des « voisins vigilants » en France. Cette manière de se représenter traduit l'existence d'un *continuum* historique. Ce que l'on observe aussi dans les comités de vigilance américains du XIX^e siècle, c'est la volonté de se distinguer des autres, de laisser une signature, une marque de fabrique. En témoignent les *Bald Knobbers* du Missouri, des « *vigilantes* » qui se masquaient pour effrayer leurs adversaires, préfigurant en quelque sorte les super-héros de Marvel.

En français, l'emploi du terme « vigilantisme » pose des difficultés. Avec Laurent Gayer, nous avons essayé de l'introduire dans notre ouvrage *Fiers de punir* (op. cit.), mais sans grand succès, car le terme faisait trop écho au concept des « voisins vigilants ». On peut partir de la définition canonique de Les Johnston⁸ pour saisir le sens du terme. Le premier point essentiel est que le « vigilantisme » est une activité préméditée et organisée. Elle suppose que des personnes se réunissent et prennent une décision collective, par exemple celle d'aller patrouiller dans un quartier parce qu'elles ont identifié un problème de sécurité et qu'elles jugent l'action de l'État défailante. La critique de la performance des services répressifs se situe au fondement de toute initiative justicière. Le deuxième point qui apparaît est l'usage de la force et de l'intimidation. Les personnes sont prêtes à recourir à la coercition afin de neutraliser un éventuel criminel, soit pour le livrer aux forces de police, soit, parfois, pour le mettre directement hors d'état de nuire. Un troisième aspect évident est qu'elles agissent pour défendre un ordre établi qu'elles estiment menacé. Mais cela soulève une

question importante sur le plan sociologique : quel est cet « ordre » qu'elles défendent ? Lorsqu'elles patrouillent, est-ce réellement l'ordre légal qu'elles préservent, ou s'agit-il plutôt d'une superposition d'ordres – légaux, moraux, sexuels, raciaux, etc. ?

Lorsque l'on examine de près les formes d'autodéfense, notamment dans les travaux anthropologiques sur le sujet, on constate que les personnes qui prétendent agir pour faire respecter la loi procèdent en réalité d'un

Ill. 1. Symbole du « San Francisco Committee of Vigilance ». © wikipédia

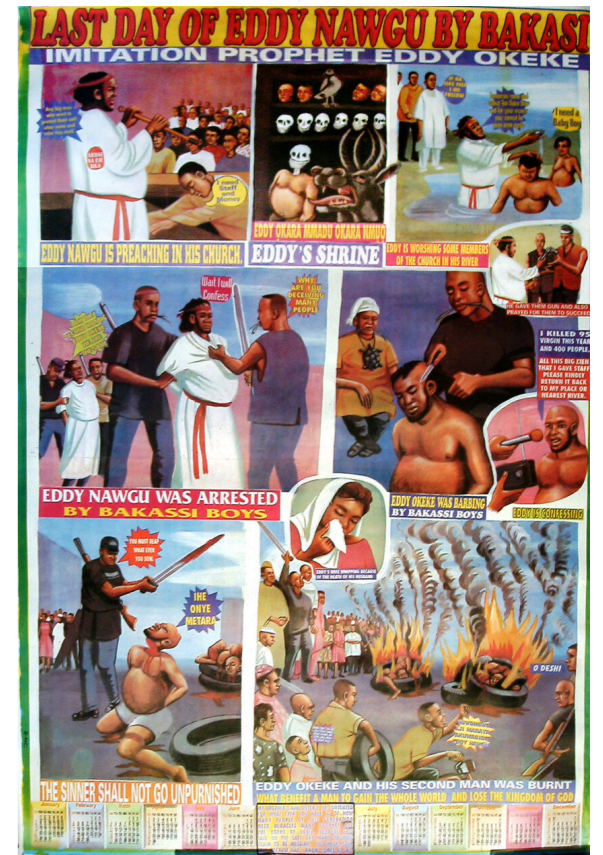


ensemble de valeurs qui vont au-delà de la simple défense de l'ordre légal. Prenons l'exemple de la Russie. Dans les années 2010, on a observé une sorte d'épidémie de « chasses aux pédophiles », ou présumés tels. On a alors constaté avec surprise que beaucoup de néo-nazis s'étaient investis dans cette « chasse » ; à l'évidence, pour eux, cette lutte contre les présumés pédophiles, qui se voulait une défense de l'ordre légal, servait un agenda moral ouvertement homophobe. Dans ce cas précis, nous avons une action menée en apparence au nom de la défense d'un ordre, mais aux enjeux plus complexes que ceux que les acteurs prétendent défendre.

Pour conclure

Plus haut, je disais que l'idée de « spontanéité », d'initiative citoyenne autonome, « par le bas », devait être nuancée. Certes, il y a des cas où des communautés, face à l'inefficacité des forces de l'ordre, se lancent elles-mêmes dans la défense de leur sécurité. Toutefois, dans de nombreux cas de « vigilantisme » contemporains, ces groupes de justiciers peuvent être animés par des intérêts autres que collectifs, soit des intérêts économiques, ou encore politiques. Les intérêts économiques sont évidents, comme le montre

Ill. 2. Deux affiches des « Bakassi Boys », groupe populaire nigérian créé à la fin des années 1990. © Axel Harneit-Sievers/Research Gate



l'exemple des *Bakassi Boys* au Nigeria étudiés par Fouchard (cf. ill. 2), justiciers payés par des commerçants pour accomplir leurs missions. D'autres exemples montrent des liens évidents entre les groupes anti-migrants en Europe et des partis d'extrême droite. Ainsi, la question de la spontanéité ou de l'autonomie des initiatives citoyennes constitue un point très discuté dans la définition classique du vigilantisme.

Références

FAVAREL-GARRIGUES Gilles, 2023, *La verticale de la peur. Ordre et allégeance en Russie poutinienne*, Paris, La Découverte.

FAVAREL-GARRIGUES Gilles, GAYER Laurent, 2021, *Fiers de punir. Le monde des justiciers hors-la-loi*, Paris, Seuil.

GARLAND David, 2001, *The Culture of Control. Crime and Social Order in Contemporary Society*, Chicago, University of Chicago Press.

HOUTE Arnaud-Dominique, 2024, *Citoyens policiers. Une autre histoire de la sécurité publique en France, de la garde nationale aux voisins vigilants*, Paris, La Découverte.

JOHNSTON Les, 1996, "What is Vigilantism?", *The British Journal of Criminology*, vol. 36, n° 2.

Le rythme conceptuel dans l'esprit du chercheur : entre fascination, déconstruction et redécouverte

Hind Zaamoun et Mouhamed Ndiaye
doctorants en *Political Science* et *Global Studies*
(Université Mohamed VI Polytechnique de Rabat)

Le parcours des chercheurs est marqué par un cheminement intellectuel fait de doutes, de tâtonnements et de réflexions constants. La notion de « rythme conceptuel » illustre cette dynamique, où les chercheurs oscillent entre des moments de clarté et de confusion. Dans le cadre de l'étude des conflits et de la paix en Afrique de l'Ouest et au Maghreb, cet article illustre comment les concepts (« après-guerre », « groupe d'autodéfense », « post-conflit ») peuvent se heurter aux réalités observées sur le terrain.

The career of scientists is marked by an intellectual journey of constant doubt, trial and error and reflection. The notion of "conceptual rhythm" illustrates this dynamic, where researchers oscillate between moments of clarity and confusion. In the context of the study of conflict and peace in West Africa and the Maghreb, this article illustrates how concepts ("post-war", "self-defense group", "post-conflict") can clash with the realities observed in the field.

تتسم مسيرة الباحثين برحلة فكرية من الشك المستمر والتجربة والخطأ والتفكير. ويوضح مفهوم "الإيقاع المفاهيمي" هذه الديناميكية، حيث يتأرجح الباحثون بين لحظات الوضوح والارتباك. في سياق دراسة النزاع والسلام في غرب أفريقيا والمغرب العربي، يوضح هذا المقال كيف تصطدم المفاهيم ("ما بعد الحرب"، "جماعة الدفاع الذاتي"، "ما بعد الصراع") بالوقائع الملحوظة على الميدان.

Introduction

Le parcours des chercheurs en sciences sociales suit rarement un cheminement linéaire. Il est fait d'une série d'efforts intellectuels, traversés le plus souvent par des réflexions en perpétuel mouvement. Ces rythmes variables du cheminement intellectuel s'apparentent davantage à une route sinueuse, à une danse irrégulière marquée par des hésitations, des tâtonnements silencieux, des doutes et des tiraillements¹. Il y a, dans ce cheminement réflexif, une cadence propre à tout chercheur, que l'on pourrait appeler « rythme conceptuel » : un va-et-vient constant entre des moments de clarté et d'autres de confusion, entre l'enthousiasme de l'intuition et des temps d'hésitation profonde. Ce rythme irrégulier est au cœur du métier du chercheur, qui se garde par ce travail de réflexion de

succomber aux illusions que peuvent véhiculer ses objets et concepts d'étude². Mais si le chercheur manque souvent de temps et d'espace pour présenter le cheminement intellectuel qu'il entreprend dans le cadre de ses travaux, « il se doit aussi, par moment, d'inviter son lecteur à l'accompagner le temps d'une parenthèse, pour lui donner à lire certains des rouages-clés du chemin de la connaissance »³. Cette publication dans *La Lettre de l'IRMC* nous fournit justement l'occasion de faire un bref détour par l'atelier du doctorant en sciences sociales, et de penser le « rythme conceptuel » qui anime l'esprit des chercheurs que nous sommes. Nous invitons ici les lecteurs non à contempler une œuvre achevée, mais à s'attarder sur les traces laissées par le mouvement intérieur qui a animé notre effort intellectuel.

Comme tout parcours de recherche, c'est une curiosité pour l'étude de la paix et des conflits dans les contextes africains du Mali, du Burkina Faso et du Congo qui, dans notre cas, nous a poussés à choisir ce sujet, pour appréhender les réalités complexes de ces contextes et saisir le sens caché derrière les concepts génériques de « guerre », d'« après-guerre », de « consolidation de la paix », de « groupe armé », de « groupe d'autodéfense » ou encore d'« ex-combattant ». Initialement, ces concepts suscitaient à la fois curiosité et fascination, et nous donnaient envie de démêler, de pénétrer et de saisir plus amplement ce qu'ils sous-tendaient. Chemin faisant, à mesure que nous multiplions les lectures et côtoyons ces concepts, ils sont devenus pour nous des compagnons de pensée. Petit à petit, ils ont cessé d'être pour nous de simple « mots », pour incarner des visages, des noms et des histoires de vie. Et au fur et à mesure que nous avançons dans notre parcours, ces concepts – en réalité des idées préconçues – se heurtaient aux réalités observées sur le terrain⁴. Nous exposons dans ce qui suit la façon dont ce changement de perception s'est opéré.

Tag pacifiste en République démocratique du Congo (RDC).
© Collectif Afrique/PCF



1. GEERTZ Clifford, 1986, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, Presses universitaires de France.
2. BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, 2021, *Le métier de sociologue*, Paris, École des hautes études en sciences sociales (EHESS).
3. DUCLOS Mélanie, 2014, « Que la relation d'enquête soit aussi d'amitié », *Revue Interrogations*, n° 18, 3.
4. BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, 1994, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

Mise à l'épreuve du concept d'« après-guerre »

Les premières recherches que nous avons menées s'intéressent aux artisans de la paix engagés dans le processus de consolidation de celle-ci (*peacebuilding process*⁵) dans les provinces de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Les théories classiques relatives au *peacebuilding* le définissent généralement comme un processus sur le long terme, déployé dans des contextes dits d'« après-guerre », quand les armes se taisent et les accords de paix se scellent. S'ensuit une phase dite « post-confliktuelle » propice à la « consolidation de la paix », à travers notamment des processus de « réconciliation », ou encore de « désarmement » et de « réintégration » des combattants.

Dans le cas congolais, ces récits normatifs se heurtent à une réalité complexe. Si l'accord de Pretoria de 2002 a officiellement mis un terme aux deux guerres congolaises de 1996 et 1998, marquant le commencement de la transition d'« après-guerre » puis de la phase dite de « reconstruction post-conflit »⁶, il n'a pas pour autant endigué les dynamiques de violence, les crises cycliques et les rébellions, pas plus que l'accord de Sun City (2003), de l'Ituri (2006), des deux Kivus (2008), ou encore de Kampala (2013). Fallait-il comprendre qu'entretemps, le processus de consolidation de la paix s'était arrêté ? Loin de là. S'il avait certes été profondément impacté par ces « événements », il poursuivait son chemin. La question était de savoir comment, et dans quels contextes. Assurément, le concept de phase « post-conflit » ne suffisait pas à décrire la réalité.

En tant que chercheurs, nous nous sommes alors heurtés aux difficultés que posait l'usage même du concept. Nous avons tellement intériorisé l'idée d'une transition nette entre une phase de « conflit » et une phase « post-conflit » que nous peinions à concevoir une autre réalité. Cette perception allait changer au contact d'artisans de la paix actifs dans les provinces de l'Est du Congo. En effet, nos enquêtés contestèrent largement le terme, qui ne reflétait pas les faits. De leurs récits ressortait le tableau d'un Congo toujours secoué



Des chars militaires dans le village de Guintou (Mali). © Thomas Coex/AFP

par de multiples conflits à caractère « cyclique », « chronique », où les crises s'ajoutaient à l'émergence de groupes armés qui se « recyclaient », ou qui se « fragmentaient » et « persistaient », selon les termes de nos enquêtés. « Aujourd'hui, on est toujours dans un contexte de guerre », nous dit l'un, comme une évidence. « Ça vient, ça part... c'est quasi permanent », confiait un autre. Ce qui, pour nous, relevait de phases distinctes formait pour eux une continuité inexorable, une guerre qui s'étirait, qui changeait de visage mais qui ne s'éteignait pas. En témoignent les propos d'un artisan de la paix interviewé :

La situation en RDC ? Pour l'instant, je dirais simplement que les conflits qui existent actuellement existent depuis très longtemps. Ce n'est pas un conflit, ce sont des conflits armés qui existent depuis, je dirais, depuis 1996⁷.

Ces mots laissent transparaître une charge historique, un poids émotionnel. Pour les enquêtés, ces conflits « cycliques » ne font pas partie d'un passé lointain. Ils les ont traversés, et parfois vécus de très près. « J'ai été kidnappé

pendant toute une journée », confie un acteur humanitaire, tandis qu'un autre évoque le danger constant qui pèse sur lui : « Personnellement, moi, je suis très régulièrement en danger [...] c'est fait au péril de nos vies, nous les acteurs humanitaires, au péril de nos vies. » Comment pouvons-nous parler de « post-conflit » sans que cela nie incontestablement la réalité des faits ? Les frontières entre « conflit » et « post-conflit » se révélaient pour nous de plus en plus floues, brouillées par l'épaisseur des récits individuels, où l'intensité des vécus racontés interdisait le recours aux catégories imposées. Ce que nous pensions être un cadre conceptuel robuste – l'« après-guerre », le « post-conflit » – était une abstraction pour eux ; une abstraction sans doute commode pour gommer la complexité du monde derrière des notions théoriques, mais non moins étrangère à ceux qui vivent ces réalités. Le « post-conflit », tel que nous le comprenions, ne leur évoquait rien, pire encore, le terme leur semblait trompeur, masquant des formes de violence persistantes, des économies de guerre qui ne cédaient pas, et des armes qui ne taisaient pas.

Face à ce constat, une question nous habitait : dans un tel contexte, comment peut-on consolider une paix ? Peut-elle seulement l'être ?

Comment les « artisans de la paix », ceux-là même qui faisaient l'expérience directe de la violence persistante, pouvaient-ils y parvenir ? Avaient-ils redéfini, consciemment ou non, ce qu'était « construire la paix » dans un contexte où la guerre persistait ? Et que dire des modèles linéaires du *peacebuilding* si souvent invoqués mais aussi rarement appliqués tels qu'ils sont conçus en théorie ? Voyait-on naître, à l'encontre de ces cadres conventionnels, des adaptations ? Si oui, était-ce par nécessité d'improviser ? Ou était-ce une démarche réfléchie, ancrée sur leurs terrains ?

Si la recherche, comme le souligne Arendt, est un dialogue silencieux avec soi-même⁸, elle est aussi – et peut-être surtout – une conversation avec le terrain. Nos interlocuteurs, par leurs récits désillusionnés et leurs critiques, nous ont mis devant la nécessité de questionner nos objets et concepts. L'exploration initiale des mécanismes de paix dans l'« après-guerre » avait cédé la place à une interrogation sur la façon dont la paix peut être envisagée dans des espaces perpétuellement secoués par les conflits. Dans ce va-et-vient entre le concept et l'expérience, entre la théorie et la pratique, une réflexion nouvelle a émergé, non pas comme une réponse mais comme une ouverture : une reconnaissance de la nécessité de déconstruire et de reconstruire les cadres conceptuels à partir des récits de ceux qui en vivent les limites.

Mise à l'épreuve du concept de « groupe armé »

Le doute qui entourait ces notions nous a conduits à les voir comme des carcans conceptuels, qui déformaient ce qu'ils prétendaient décrire. Notre deuxième étude, portant sur l'impact des « groupes armés » sur les processus de reconstruction des États maliens et burkinabés, illustre également. D'entrée de jeu, l'expression « groupes armés » a constitué un obstacle de taille dans la compréhension de la diversité des composantes qu'elle englobait. Lors de nos premiers entretiens, l'usage de ce concept a créé une grande confusion parmi les interviewés, qui ne faisaient pas de distinction nette entre « groupes d'autodéfense », « groupes rebelles » et « groupes extrémistes ». Cette confusion, loin d'être anecdotique, a révélé une

5. BOUTROS-GHALI Boutros, 1992, « Agenda for Peace: Preventive Diplomacy, Peacemaking and Peacekeeping. Report of the Secretary-General during the Summit Meeting of the Security Council on 31 January 1992 ».

6. AUTESSERRE Séverine, 2010, *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*, Cambridge, Cambridge University Press.

7. Entretien, janvier 2024.

8. ARENDT Hannah, 2005 [1965-1966], *Responsabilité et jugement*, ch. I : « Questions de philosophie morale », trad. de l'anglais par J.-L. Fidel, Paris, Payot, 125.

perception locale et une dynamique contextuelle que nous n'avions pas anticipées. Les interviewés associaient fréquemment les « groupes armés » à la violence extrême, ce qui avait pour effet d'occulter la diversité de leurs formes d'organisation et de leurs objectifs. Ce constat a mis en lumière la nécessité de déconstruire le concept, trop large et homogène, afin de mieux saisir les réalités spécifiques des groupes d'autodéfense, dont le rôle dans la dynamique des conflits et des reconstructions est pluriel, et difficilement réductible à une approche unique.

Il fallait donc reformuler la question de recherche et cerner les particularités de ces groupes. Le processus de clarification a conduit à un recadrage de l'étude autour des groupes d'autodéfense et de leur influence sur les processus de reconstruction étatique, notamment devant les défaillances de l'autorité centrale⁹. Cette réflexion a été essentielle pour affiner notre compréhension des rôles et impacts spécifiques des « groupes d'autodéfense » en contexte de reconstruction étatique, mais également leur légitimité, ainsi que le soutien populaire dont ils peuvent bénéficier. En mettant en lumière leurs modes d'action, leurs motivations et leurs interactions avec les populations locales, nous avons pu développer une meilleure compréhension du rôle qu'ils jouent non seulement dans la gestion des conflits, mais aussi dans la redéfinition des rapports de force et de pouvoir au sein de certaines localités. Mais pour autant, notre démarche de recadrage ne devait pas s'arrêter là. Au cours d'un entretien, un interviewé a attiré notre attention sur l'utilisation du concept de « groupe d'autodéfense » :

Il me semble essentiel de reconsidérer la notion de groupe d'autodéfense. Bien qu'ils puissent parfois être perçus comme homogènes au sein d'un village, ils ne le sont pas nécessairement. Cette diversité s'explique à la fois par l'appartenance territoriale et par la pluralité des intérêts en jeu. Je pense qu'il est fondamental de tenir compte de cette complexité et d'éviter de les regrouper systématiquement dans une seule et même catégorie, si je puis me permettre cette expression.

9. TOBIE Aurélien, SANGARÉ Boukary, 2019, *Impacts des groupes armés sur les populations au Nord et au Centre du Mali. Adaptations souhaitables des stratégies de rétablissement de la paix*, Stockholm, Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) ; BAGAYOKO Niagale, HUTCHFUL Eboe, LUCKHAM Robin, 2016, "Hybrid Security Governance in Africa: Rethinking the Foundations of Security, Justice and Legitimate Public Authority", *Conflict, Security & Development*, vol. 16, n° 1, 1-32.

Les concepts de « groupe armé » et « groupe d'autodéfense » tendaient donc tous deux irrémédiablement vers le même écueil : ils réduisaient ces groupes à des entités violentes et déstabilisatrices pour les États. Mais passés au crible de l'observation (de leurs membres, leurs motivations, leurs intérêts), l'on comprend que ces groupes jouent aussi un rôle de prestation de services et de régulation sociale, notamment en l'absence de l'État. La majorité des interviewés maliens, notamment dans les régions de Gao, Tombouctou, Mopti et Kidal, faisaient l'éloge de certains de ces groupes d'autodéfense, en particulier pour leur rôle dans la protection des communautés locales face à l'insécurité croissante. Dans ces zones où l'action de l'État est marginale, si ce n'est complètement absente, ces groupes ont été perçus comme des acteurs essentiels pour assurer la sécurité des populations dans un contexte de violence généralisée.

Mais cette opinion favorable n'était pas pour autant unanime. Si beaucoup reconnaissent leur rôle protecteur, certains interviewés ont également dénoncé les abus commis par ces groupes : exactions, violences physiques à l'encontre de certaines populations, intimidations et discrimination, notamment envers les individus accusés de collaboration avec les groupes extrémistes. Ainsi, bien que ces groupes aient rempli un rôle crucial dans des contextes où l'État était absent, la question de leur propre légitimité et des dérives possibles de leurs actions restait sujette à débat. Ces tensions révèlent la complexité de l'impact des groupes d'autodéfense dans les processus de reconstruction étatique, marqués par la recherche d'un équilibre entre maintien de l'ordre et respect des droits humains.

Ainsi, en intégrant les dimensions sociales, économiques et politiques à l'analyse, et en allant au-delà des aspects purement sécuritaires ou militaires, il est possible de mieux comprendre la légitimité que certains groupes peuvent acquérir auprès des communautés locales, bien qu'ils opèrent en dehors du cadre institutionnel. Désigner ces acteurs sous les expressions « groupe armé » ou « groupe d'autodéfense » revient à les figer derrière des

stéréotypes et à nier leurs rôles auprès des populations. Ces catégories doivent être repensées pour en comprendre les multiples facettes et éviter de simplifier des réalités complexes.

Conclusion

La quête d'un chercheur n'est pas de maîtriser les sujets qu'il étudie au travers des concepts ou des idées. Elle est au contraire un dialogue, une ouverture permanente sur les multiples facettes de la réalité observée. Dans cet état de perpétuelle remise en question, il apparaît que les concepts agissent comme des fenêtres entrouvertes, des passerelles vers une compréhension toujours inachevée, nourrie d'une critique constante. En acceptant que les mots ne capturent jamais totalement ce qu'ils reflètent, l'on accède à une relation plus authentique avec le sujet étudié. C'est là, pensons-nous, la responsabilité profonde du chercheur : restituer l'essence des choses observées en s'efforçant de la soumettre à un questionnement continu, autrement dit en admettant les concepts pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des reflets, des fragments, mais jamais une totalité.

Références

ARENDET Hannah, 2005 [1965-1966], *Responsabilité et jugement*, ch. I : « Questions de philosophie morale », trad. de l'anglais par J.-L. Fidel, Paris, Payot.



Culture maraîchère au bord du fleuve Sénégal (Kayes, Mali). © Freeplus/wikipédia

AUTESSERRE Séverine, 2010, *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*, Cambridge, Cambridge University Press.

BAGAYOKO Niagale, HUTCHFUL Eboe, LUCKHAM Robin, 2016, "Hybrid Security Governance in Africa: Rethinking the Foundations of Security, Justice and Legitimate Public Authority", *Conflict, Security & Development*, vol. 16, n° 1, 1-32.

BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, 1994, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, 2021, *Le métier de sociologue*, Paris, *École des hautes études en sciences sociales (EHESS)*.

BOUTROS-GHALI Boutros, 1992, "Agenda for Peace: Preventive Diplomacy, Peacemaking and Peacekeeping. Report of the Secretary-General during the Summit Meeting of the Security Council on 31 January 1992".

DUCLOS Mélanie, 2014, « Que la relation d'enquête soit aussi d'amitié », *Revue Interrogations*, n° 18.

GEERTZ Clifford, 1986, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, Presses universitaires de France.

TOBIE Aurélien, SANGARÉ Boukary, 2019, *Impacts des groupes armés sur les populations au Nord et au Centre du Mali. Adaptations souhaitables des stratégies de rétablissement de la paix*, Stockholm, Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI).

Saisir les ficelles de l'épineux problème de la formulation des titres au détour d'une école doctorale itinérante

Isidore Steve Kouam

doctorant en sociologie (Université de Douala, Cameroun)

Dans le cadre de la rédaction de sa thèse, l'auteur a saisi l'opportunité de participer à l'école doctorale itinérante de Dakar pour renforcer ses compétences méthodologiques et épistémologiques. Face aux controverses autour de la notion de « démocratisation » initialement au centre de son sujet, ce processus a abouti à une révision significative du titre de sa thèse. Il expose ce cheminement dans les lignes qui suivent.

In the course of writing his thesis, the author seized the opportunity to participate in the Dakar itinerant doctoral school to strengthen his methodological and epistemological skills. Faced with the controversy surrounding the notion of "democratization" initially at the heart of his subject, this process led to a significant revision of the title of his thesis. He describes this process in the following lines.

في سياق كتابة أطروحتي، اغتنم المؤلف فرصة المشاركة في مدرسة الدكتوراه المتنقلة في داكار لتعزيز مهاراته المنهجية والمعرفية. وفي مواجهة الجدل الذي أحاط بمفهوم "الديمقراطية"، الذي كان في البداية في صميم موضوعه، أدت هذه العملية إلى مراجعة كبيرة لعنوان أطروحتي. ويصف هذه العملية في السطور التالية.

Introduction

Alors que j'achevais la rédaction de ma thèse de politique comparée à l'Université de Douala, initialement intitulée « Démocratisation et entrée en politique des entrepreneurs économiques en Afrique. Cas du Bénin et du Cameroun », l'opportunité de participer à l'école doctorale itinérante (EDI) de Dakar me mit face à un dilemme : je pouvais faire le choix de me concentrer sur ma thèse pour la mener à bien et obtenir le sésame doctoral à brève échéance, ou bien renforcer mes compétences de chercheur au contact d'encadreurs expérimentés.

Encouragé par la publication de trois articles dans des revues à comités de lecture¹, je ressentis le besoin de participer à cette EDI comme une opportunité dans mon itinéraire professionnel pour parfaire mes compétences méthodologiques et épistémologiques. Au-delà de cette curiosité de bonne facture, au terme de cette expérience, je me suis confronté à la

question de savoir comment, en pratique, tirer une plus-value de ce séjour doctoral pour ma thèse, alors que celle-ci était déjà très avancée. Inscrite dans le champ des études traitant des relations entre les milieux économiques et le pouvoir², la problématique de ma recherche doctorale consistait à appréhender comment l'ouverture démocratique a inauguré une politisation massive des figures économiques au sein des instances politiques. Ayant déjà réalisé le travail d'échantillonnage comparatif et sociologique, de collecte de données, de codage et d'analyse, je bouclais au moment de l'EDI celui de la rédaction. Au fil des ateliers et des exposés, j'ai ainsi pu réactualiser mes connaissances aussi bien méthodologiques qu'épistémologiques ou déontologiques.

Les lignes qui suivent traitent de l'épineuse question de la formulation des titres, qui m'a permis d'améliorer mon travail de thèse en me soustrayant au piège des notions éculées. Cette « ficelle » saisie lors de l'EDI de Dakar m'a donné la possibilité de renforcer la cohérence de mes travaux scientifiques.

1. KOUAM Isidore Steve, 2020, « La démocratisation coincée dans les villages », *Dialectique des intelligences*, n° 7 ; 2021, « L'État sous contrainte. Résistance communautaire, coalition de cause et arbitrage politique dans la forêt d'Ebo au Cameroun », *Polis*, vol. 24 ; 2023, « L'économisation des réseaux sociaux Facebook et WhatsApp chez les jeunes femmes camerounaises », *Afrique contemporaine*, n° 276, 123-147.

2. NGUEGANG Ramses Tsana, 2015, « Entrepreneurs-politiciens et populations locales au Cameroun », *Cahiers d'études africaines*, vol. 220, n° 4, 811-836 ; BRIQUET Jean-Louis, PROVINI Olivier, 2023, « L'action publique et le clientélisme politique : les liaisons dangereuses », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 30, n° 3, 11-51.

« Hidden path », promenade au Burkina Faso. © François Marsh/wikipédia



Éviter l'emploi des notions éculées

Si le seul fait de sortir de la chambre qui me servait de laboratoire scientifique favorisait, certes, une belle émulation scientifique et humaine, il était désormais question d'avancer concrètement dans la rédaction de ma thèse. Or, les premiers ateliers de l'EDI ne concernaient pas l'étape de rédaction dans laquelle je me trouvais : la frustration que j'en ressentis dans un premier temps s'est dissipée lors d'un atelier d'écriture où il a été demandé aux doctorants d'exposer les plans détaillés de leurs thèses. Nous avons alors abordé la question de la formulation des intitulés, de la nécessité d'adopter des titres thématiques, adossés à des arguments ou des idées subsumant les parties, chapitres, sections ou sous-sections. Les discussions tenues à cette occasion ont permis à bon nombre d'entre nous de donner corps à la définition que propose Howard Becker dans *Les ficelles du métier*³, selon laquelle les titres s'inscrivent dans une opérationnalisation globale et s'articulent dans la démonstration des problématiques. Pour ma part, je reçus des critiques à propos du choix d'insérer dans les titres la notion controversée

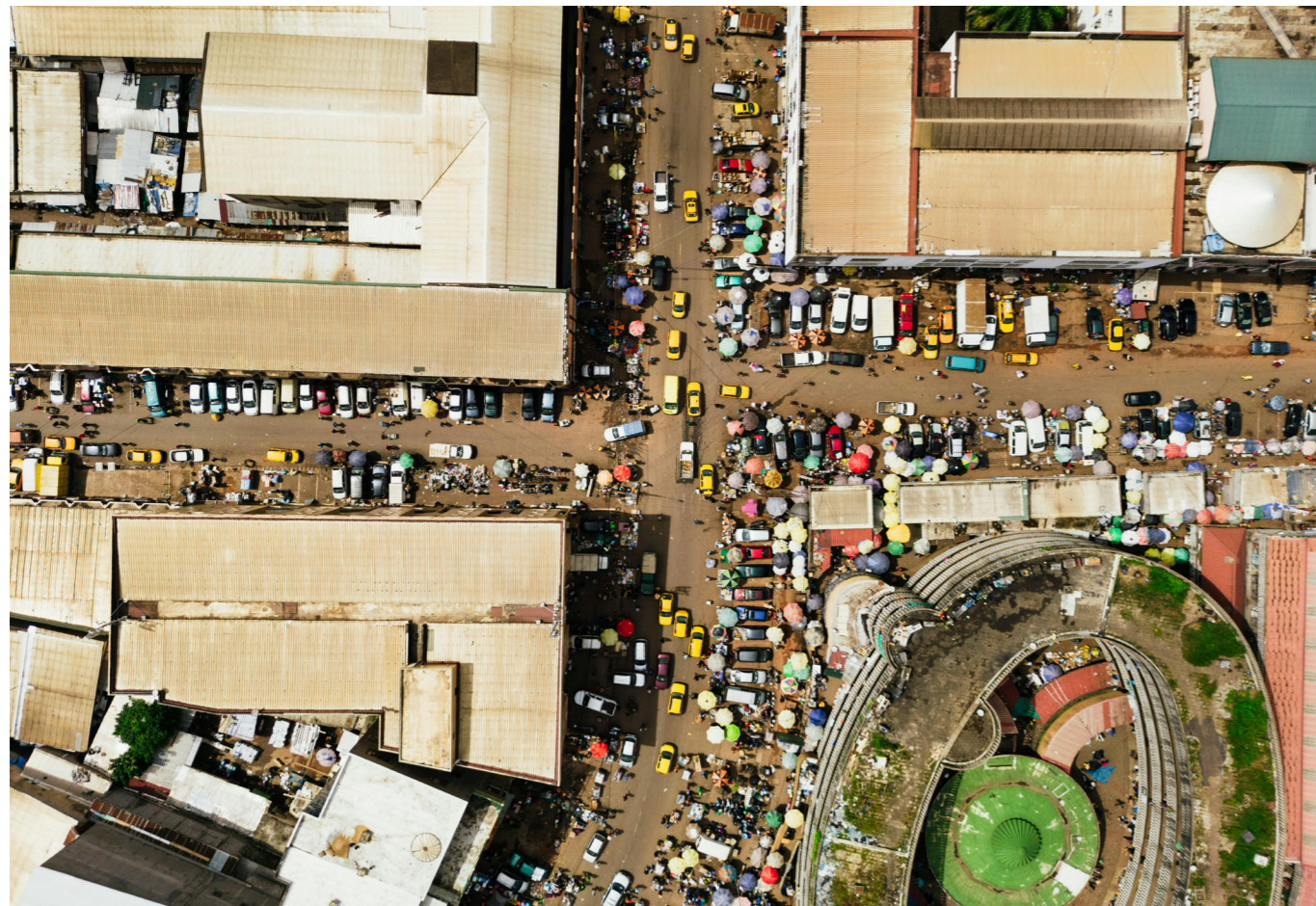
de « démocratisation », critiques qui m'ont permis de saisir l'intérêt d'appréhender les notions mobilisées à l'aune des débats et controverses universitaires qui les concernent.

Les manuels soulignent l'importance du choix des concepts dans la conduite d'une recherche scientifique. Mon étude, qui entendait montrer comment les changements démocratiques observés sur le continent africain (Bénin et Cameroun) au début des années 1990 semblaient avoir inauguré l'accès des figures économiques au champ politique⁴, s'articulait autour de la notion forte de « démocratisation », terme présent dans son intitulé initial. J'éprouvais un certain malaise à expliquer comment, malgré des degrés de « démocratisation » variés entre les systèmes camerounais et béninois, les deux pays concernés aboutissaient à des résultats presque similaires, à la différence qu'un homme d'affaires, Patrice Talon, était parvenu à se hisser à la tête de l'État béninois.

Comment expliquer ce malaise ? Au terme d'une réflexion, je compris qu'il procédait des controverses, très prégnantes dans les études

3. BECKER Howard, 2002, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ?*, Paris, La Découverte ; voir en particulier le chapitre 4 sur « Les concepts », 179-232.

4. RIFKIN Jeremy, 2001, *The Age of Access: The New Culture of Hypercapitalism, Where all of Life is a Paid-For Experience*, Londres, Penguin Publishing Group.



Vue aérienne de Yaoundé (Cameroun). © Kelly/Pexels

politiques des années 1990, autour de la notion de « démocratisation », qui avait essuyé un grand nombre de critiques. Les spécialistes des changements démocratiques reprochaient à cette notion sa charge téléologique et son incapacité à rendre compte des changements et des restaurations autoritaires observables après des épisodes de libéralisation et de transition politiques.

Malgré les tentatives de réhabilitation de cette notion chez certains auteurs⁵, elle demeurait discutable aux yeux des spécialistes des études de changement politique⁶. Je m'étais certes rendu compte de la faible occurrence de la notion dans les travaux universitaires récents, mais j'étais loin de me douter que je me heurtais à l'écueil des notions essoufflées et controversées, *a fortiori* dans les termes-clés de ma recherche.

Une certaine vigilance est de mise, surtout dans le cadre d'un travail comparatif où le choix d'une notion est déterminante pour la comparabilité des cas⁷. Là où la notion de « démocratisation » m'appelaient à distinguer les différences de trajectoires à l'aune du succès ou de l'échec des séquences de libéralisation, de transition ou de consolidation démocratiques, l'analyse des données m'a conduit vers une piste alternative, plus heuristique, fondée sur une approche constructiviste et institutionnaliste. J'ai alors pu mettre en évidence les itinéraires biographiques des entrepreneurs-politiciens, les logiques de bifurcation, les barrières à l'entrée du champ politique et les modalités de légitimation des entrepreneurs investis sur la scène publique. Je modifiai alors l'ancien intitulé au profit de celui-ci : « Émergence, itinéraire et légitimation des entrepreneurs-politiciens africains. Cas du Bénin et du Cameroun. »

5. Voir quelques travaux récents : FAYE Ferdinand, 2023, « Un frein à la démocratisation ? Le semi-présidentialisme sur le continent africain », *Pouvoirs*, n° 183, 133-142 ; LESFAURIE Valentin, 2022, *L'usage du droit dans les processus de démocratisation en Afrique francophone : étude comparative des cas béninois, burkinabé et ivoirien*, thèse de doctorat en droit de l'Université de Bordeaux.

6. KUHN Thomas S., 1970 [1962], *The Structure of Scientific Revolutions. Second Edition, Enlarged*, Chicago, University of Chicago Press.

7. SARTORI Giovanni, 1994, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, 19-36 ; GAZIBO Mamoudou, JENSON Jane, 2004, *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Renforcer la cohérence interne du texte

L'étape de réflexion autour des titres des chapitres, sections et sous-sections est souvent négligée par les manuels de rédaction scientifique. *Rédiger pour être publié*⁸ fait partie des quelques manuels soulignant les défauts souvent relevés dans les articles soumis à évaluation : titres trop longs, termes trop spécialisés, absence de mots-clés à fort impact, et sujets peu novateurs. Mais rares sont les manuels qui abordent la question, pourtant fondamentale, de la formulation des titres, alors même que leur pertinence dans le déroulé de la démonstration constitue un critère d'évaluation important et que, comme le souligne Mongeau⁹, la qualité d'un titre renforce celle de la thématique. Il doit donc être précis.

Au moment d'entamer le travail de reformulation des titres, l'anxiété que j'éprouvais donc semblait en partie découler de l'absence de formation ou de conseil sur cet aspect de la rédaction scientifique. L'exercice mené durant l'EDI – reformulation des intitulés généraux et des parties du plan détaillé – fut en cela déterminant. Je retiens particulièrement l'idée de les élaborer sous une forme argumentative, de manière non seulement à ce qu'ils s'inscrivent dans la démonstration, mais aussi à ce qu'ils subsument leurs contenus respectifs. En excluant les titres éculés, plats ou purement esthétiques, il était désormais possible d'avancer dans le raisonnement, d'exposer les arguments et d'en faire la démonstration. À titre d'exemple, j'ai été amené à modifier le titre de la première partie de ma thèse, une étude socio-historique de l'émergence des entrepreneurs-politiciens au Bénin et au Cameroun. Initialement intitulée « Généalogie d'une catégorie polyarchique », elle traite désormais de « l'émergence sociale et politique des entrepreneurs-politiciens ».

Conclusion

Cet article traite de l'importance du choix des titres, thématique d'un des ateliers proposés lors de l'EDI de Dakar. Les discussions et l'exercice de reformulation m'ont sensibilisé d'une part à la nécessité d'adopter des titres argumentatifs qui s'inscrivent dans une

démonstration globale, et d'autre part à l'importance de prêter attention aux débats qui entourent certaines notions et concepts fréquemment mobilisés dans nos travaux de recherche. Le titre reformulé de ma thèse (« Émergence, itinéraire et légitimation des entrepreneurs-politiciens africains. Cas du Bénin et du Cameroun »), outre le fait qu'il exclue désormais le concept controversé de « démocratisation », présente l'intérêt majeur d'annoncer les principaux axes de ma recherche. Enfin, cette expérience démontre, s'il en était besoin, l'importance des ateliers de rédaction dans la formation des jeunes chercheurs, mais également de la prise en compte des « ficelles » de la formulation des titres dans les manuels de recherche.

Références

BECKER Howard, 2002, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ?*, Paris, La Découverte.

BRIQUET Jean-Louis, PROVINI Olivier, 2023, « L'action publique et le clientélisme politique : les liaisons dangereuses », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 30, n° 3, 11-51.

FAYE Ferdinand, 2023, « Un frein à la démocratisation ? Le semi-présidentialisme sur le continent africain », *Pouvoirs*, n° 183, 133-142.

LESFAURIE Valentin, 2022, *L'usage du droit dans les processus de démocratisation en Afrique francophone : étude comparative des cas béninois, burkinabé et ivoirien*, thèse de doctorat en droit de l'Université de Bordeaux.

LICHTFOUSE Éric, 2009, *Rédiger pour être publié, conseils pratiques pour les scientifiques*, Paris, Springer.

MONGEAU Pierre, 2008, *Réaliser son mémoire ou sa thèse. Côté jeans et côté tenue de soirée*, Québec, Presses de l'Université de Québec.

NGUEGANG Ramses Tsana, 2015, « Entrepreneurs-politiciens et populations locales au Cameroun », *Cahiers d'études africaines*, vol. 220, n° 4, 811-836.

RIFKIN Jeremy, 2001, *The Age of Access: The New Culture of Hypercapitalism, Where all of Life is a Paid-For Experience*, Londres, Penguin Publishing Group.

SARTORI Giovanni, 1994, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, 19-36.

8. LICHTFOUSE Éric, 2009, *Rédiger pour être publié, conseils pratiques pour les scientifiques*, Paris, Springer, 105.

9. MONGEAU Pierre, 2008, *Réaliser son mémoire ou sa thèse. Côté jeans et côté tenue de soirée*, Québec, Presses de l'Université de Québec ; voir en particulier le chapitre 6, « Le peaufinage et ses petites fins », 123-133.

Les archives judiciaires et leur usage au Tribunal de première instance de Kankan

Aboubacar I Sylla

doctorant en archivistique ([Université Julius-Nyerere de Kankan](#), Guinée)

Cette contribution décrit l'état de gestion et l'utilisation des archives au Tribunal de première instance (TPI) de Kankan dans la chaîne procédurale, de l'enquête à la prise de décision. L'auteur plaide pour une meilleure gestion et valorisation des archives au TPI, soulignant leur importance pour garantir des procès équitables et une administration fonctionnelle.

This contribution describes the state of management and use of archives at the Kankan Court of First Instance (CFI) in the procedural chain, from investigation to decision-making. The author argues for better management and valorization of archives at the CFI, stressing their importance in guaranteeing fair trials and functional administration.

تصف هذه المساهمة حالة إدارة واستخدام الأرشيف في المحكمة الابتدائية بكankan في السلسلة الإجرائية، بدءًا من التحقيق إلى اتخاذ القرار. ويدعو المؤلف إلى تحسين إدارة الأرشيف و تجميعه في المحكمة الابتدائية بكankan، مشددًا على أهميتها في ضمان إجراء محاكمات عادلة وإدارة فعالة.

Introduction

Dans le contexte du XXI^e siècle, celui de l'avènement de la société de l'information, il est plus que jamais nécessaire que les administrations adoptent une gestion efficiente des patrimoines documentaires dans l'accomplissement des tâches administratives. La justice joue un rôle de premier plan avec l'organisation de procès équitables et des prises de décisions visant à favoriser la cohésion sociale. Pour ce faire, les archives, indispensables pour la pérennité et la continuité de l'administration, sont essentielles, ce que le cas du Tribunal de première instance (TPI) de Kankan (Guinée), objet de notre étude, nous permet d'observer. En effet, les archives judiciaires n'y ont à ce jour fait l'objet d'aucune étude scientifiquement élaborée pour comprendre le rôle qu'elles occupent dans les prises de décisions du tribunal et, partant, dans la régulation de la vie sociale et administrative de Kankan.

Face à ce constat, et devant l'inquiétude des populations de la préfecture à l'égard de la mémoire archivistique de leur ville, j'ai souhaité me saisir de ce sujet, dont j'espère qu'il encouragera les acteurs de la justice, notamment le TPI, à considérer les archives comme des alliés. Après avoir rappelé le rôle essentiel des

archives bien conservées pour les acteurs du TPI, j'aborderai brièvement les conséquences de leur manque d'organisation sur les justiciables.

Avant de débiter cette réflexion relative à mes travaux de thèse, je souhaiterais préciser que ce développement a bénéficié de l'apport de l'école doctorale itinérante (EDI) de Dakar organisée par l'[Institut de recherche sur le Maghreb contemporain \(IRMC\)](#) en avril 2024. Mes réflexions sont aujourd'hui plus abouties grâce aux échanges fructueux menés avec les experts scientifiques réunis à cette occasion.

Les archives, une denrée précieuse pour les juges

Dans les prises de décisions, les procédures d'enquête et le traitement des litiges, et plus généralement afin de remplir son rôle de régulateur social, le TPI doit disposer d'un service d'archives organisé et accessible. Les archives, qui forment à la fois la mémoire et l'outil de travail du TPI, sont centrales pour une bonne appréciation des faits par les juges, et pour arbitrer équitablement ; autrement dit, elles sont les oreilles et les yeux des juges du tribunal, ou « l'arsenal de l'administration avant de devenir le grenier de l'historien »¹. Elles permettent par ailleurs aux acteurs du tribunal de s'inspirer des techniques et méthodes

Le pont de Kankan (Guinée).
© Ismaeli/FB



employées par leurs prédécesseurs dans la tenue des procès pour une meilleure instruction des procédures judiciaires du TPI de Kankan.

La définition des archives varie selon les pays. Elle s'adapte aux besoins des nations, qui décident de ce qu'elles désignent par ce terme, et de ce qu'elles en font. Parmi les définitions que l'on peut en trouver, celle de la Tunisie² semble particulièrement traduire l'importance qu'il convient de leur accorder :

Les archives sont, au sens de la présente loi, l'ensemble des documents quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leurs activités. La conservation de ces documents et la constitution des fonds d'archives sont effectuées dans l'intérêt public pour les besoins de la gestion, de la recherche scientifique, de la justification des droits des personnes et pour sauvegarder le patrimoine national³.

Mais pour certaines administrations, les archives forment un ensemble de papiers inutiles, encombrants, dont il faut se débarrasser pour « faire de la place ». Dans l'imaginaire collectif, il n'est pas non plus rare de voir les archives réduites à de vieux documents poussiéreux, oubliés au fond des caves, des greniers ou de dépôts inaccessibles, à l'image de « vieilles

marmites » laissées à l'abandon. Mais n'est-ce pas, comme le dit l'adage, « dans les vieilles marmites que l'on prépare les meilleures soupes » ?

Ce qui peut s'apparenter à une masse d'événements et d'informations compilée dans divers documents *a priori* sans liens forme en réalité un tout cohérent, dont le contenu éclaire les juges sur le chemin d'une prise de décision judiciaire. Ces administrations dépendent de leur existence et de leur accessibilité. En l'absence d'archives, donc d'informations, le TPI évoluera sans repère. En tant que sources précieuses et abondantes d'informations (lois, anciennes décisions, jurisprudence, codes de procédure, procès-verbaux, etc.), les archives méritent l'attention des décideurs au même titre que les denrées du sous-sol, l'éducation, la santé, les infrastructures routières etc., autant de ressources vitales pour le pays.

Or, il est clair, dans ces circonstances, qu'un manque d'informations fiables, des lacunes en termes de compétences dans leur traitement et leur utilisation, ou encore une certaine négligence à l'égard de leur conservation – d'autant plus dans un pays dont le climat tropical menace la pérennité de ces documents –, ont des conséquences pratiques qui peuvent provoquer des conflits sociaux.

1. BRAIBANT Charles, 1957, *Le grenier de l'histoire et l'arsenal de l'administration : introduction aux cours des stages d'archives de l'Hôtel de Rohan*, Paris, Archives Nationales, 31.

2. Loi n° 88-95 du 2 août 1988 relative aux archives.

3. *Journal officiel de la République tunisienne*, décret gouvernemental n° 2016-1163 du 26 août 2016, n° 77.

Impact des archives désorganisées

Lors des audiences, le juge est le seul décideur. Il modère les discussions et est investi d'une autorité lui permettant de conduire sereinement les débats. Il puise ses informations de différents services (publics et privés) qui l'assistent pour comprendre les affaires portées devant lui et rendre une décision hors de tout soupçon. Dans sa recherche de la vérité, le juge s'appuie sur les procès-verbaux des officiers de police judiciaire (OPJ) et des juges d'instruction, sur les témoignages, preuves, propos tenus au cours des débats et consignés dans le registre du greffier audiencier, et tout autre élément pouvant l'aider à comprendre les enjeux de l'affaire qui lui est présentée. Une fois convaincu par les débats et les éléments en sa possession, en son âme et conscience et sans interférence, il se réfère à la loi en se fondant sur les articles du code de procédure pénale. Avant que le juge prononce son verdict, le greffier s'occupe de l'étape de la vérification : 1. de la qualité de la procédure (informations sur la composition de l'audience, dates des différents renvois, numéro de la décision, etc.) ; 2. du motif (arguments mobilisés par le juge en s'appuyant sur les articles du code de procédure) ; 3. enfin, du dispositif (la prise de décision). Tout au long de ce processus, les archives constituent une source d'informations indispensable.

Le TPI de Kankan, dans sa démarche de résolution des différends entre les citoyens de la préfecture et de maintien de la paix dans la cité, a besoin d'archives organisées et bien conservées, qui constituent sa mémoire et son compagnon de route. Ce compagnon l'aide à mieux apprécier les faits et à être équilibré dans sa prise de décision ; à l'inverse, l'absence d'informations de qualité ou des compétences nécessaires à un traitement intègre des archives peut éveiller des mécontentements, voire provoquer des troubles sociaux.

C'est précisément ce qui s'est produit en Guinée en 2007, où un soulèvement populaire a secoué le pays suite à l'augmentation du prix des produits de première nécessité. Les manifestants ont pris pour cibles des biens appartenant à l'administration publique, des

Gare désaffectée de Kankan.
© Khanh Hoa/Pexel



infrastructures et des équipements publics pour exprimer leur vive insatisfaction à l'égard de la gestion du pays et de ses décideurs.

Un autre exemple des conséquences du manque d'organisation dans les archives du tribunal nous est fourni par un greffier qui, à l'occasion d'un entretien (2024), me confiait ceci :

Je viens de recevoir une requête d'un citoyen dans laquelle il me demande d'établir une grosse⁴ pour un dossier jugé depuis 2014. Et, pour cela, il faut que je me réfère à la décision du juge dans cette affaire, et vérifier également si le document n'a pas fait l'objet d'appels. Toutes ces vérifications sont indispensables pour établir une grosse. Mais en raison d'un manque d'organisation dans nos archives, je ne saurais l'établir, car je n'ai aucune base de référence, aucun élément du dossier me permettant de répondre à cette requête. Ce citoyen ne pourra donc pas être satisfait par le tribunal.

4. Nom que l'on donnait autrefois à la copie d'une décision de justice ou d'un acte notarié comportant la formule exécutoire. Dans le code des procédures civiles d'exécution, cette appellation a été remplacée par celle de « titre exécutoire » (*Dictionnaire juridique*, 2024).

Conclusion

Ce travail a pour objectif de sensibiliser le TPI de Kankan à l'importance de la bonne gestion de son patrimoine documentaire, de son accessibilité, de son utilisation par les cadres du tribunal dans l'intérêt collectif, et de son traitement en tant que ressource informative précieuse.

Ne pas archiver, c'est laisser au hasard le devenir des informations que l'on a créées : elles seront perdues, ou peut-être sauvées par d'autres ; elles seront ignorées ou mises en valeur ou encore déformées à l'insu de leur propriétaire⁵.

Il est temps pour le TPI de Kankan de mettre en place des mécanismes efficaces pour une bonne gestion de ses archives, et de prendre garde aux dangers qui pèsent sur sa mémoire

5. GILLET Florence, 2022, « Archives et gouvernance de l'information à l'ère numérique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 5.

institutionnelle, dont l'intégrité est essentielle pour l'émancipation des générations futures.

Références

BRAIBANT Charles, 1957, *Le grenier de l'histoire et l'arsenal de l'administration : introduction aux cours des stages d'archives de l'Hôtel de Rohan*, Paris, Archives Nationales.

GILLET Florence, 2022, « Archives et gouvernance de l'information à l'ère numérique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*.

Journal officiel de la République tunisienne, décret gouvernemental n° 2016-1163 du 26 août 2016, portant organisation et fonctionnement des archives nationales, n° 77.

KOUROUMA M., 2023, *Le rôle du greffier dans la tenue des audiences* (entretien), propos recueillis par A. Sylla.

2.

Enjeux vitaux

*Concasser,
enterrer,
assainir*

Yaoundé, Cameroun. © Tara Efrend/Pexels



Filmer les femmes concasseuses de pierres à Maroua (Cameroun) : intérêts et enjeux de l'anthropologie visuelle

Rachel Asta Méré

doctorante en anthropologie visuelle (Université de Maroua, Cameroun)

Cet article explore les défis méthodologiques d'une recherche doctorale en anthropologie visuelle sur les concasseuses de pierres à Maroua, au Cameroun. En mettant l'accent sur la place du chercheur sur le terrain, l'auteur souligne les difficultés liées à l'utilisation de la caméra, notamment en termes d'éthique, de relations de confiance et de gestion des imprévus. Elle évoque également la manière dont la caméra permet de rendre visibles des aspects de la vie quotidienne souvent inaccessibles autrement.

This article explores the methodological challenges of doctoral research in visual anthropology on women stone crushers in Maroua, Cameroon. Focusing on the researcher's place in the field, the author highlights the difficulties involved in using the camera, particularly in terms of ethics, trust relationships and dealing with the unexpected. She also discusses the way in which the camera allows us to view aspects of daily life that are often inaccessible in other ways.

يدرس هذا المقال التحديات المنهجية لأبحاث الدكتوراه في الأنثروبولوجيا البصرية حول كسارات الحجارة في ماروإبالكاميرون. بالتركيز على مكان الباحث في الميدان، تسلط الكاتبة الضوء على الصعوبات المرتبطة باستخدام الكاميرا، لا سيما من الجانب الأخلاقي وعلاقات الثقة وإدارة ما هو غير متوقع. تطرح أيضًا الطريقة التي تجعل بها الكاميرا جوانب الحياة اليومية مرئية والتي غالبًا ما يتعذر الوصول إليها.

Introduction

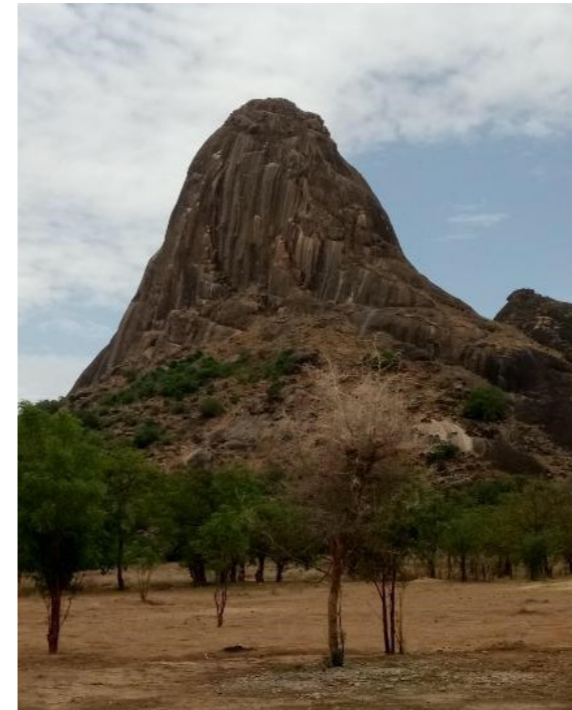
Lors de l'école doctorale itinérante (EDI) organisée à Dakar sur le thème « Des changements (extra)ordinaires ? Événements et routines comme objets en sciences sociales », qui a regroupé des chercheurs et doctorants de diverses disciplines, plusieurs questions ont été soulevées. Ce fut notamment le cas de l'atelier méthodologique portant sur « la politique du terrain » et de celui consacré au « bon usage de la réflexivité, entre le proche et le lointain », animés par les chercheurs Amin Allal (CNRS-CERAPS), Camille Cassarini (IRMC), Anouk Cohen (CJB) et Thomas Fouquet (IMAF). Les échanges ont notamment porté sur les attitudes que doivent adopter les chercheurs face aux réalités de leurs terrains, et aux difficultés posées par les enjeux de réflexivité en contexte d'enquête.

Ma thèse, débutée en 2020, porte sur la « Féminisation des métiers : analyse ethno-anthropologique des concasseuses de pierres à Maroua (extrême-nord du Cameroun) ». Elle traite du travail des femmes concasseuses de

pierres dans une carrière de gravier artisanale, un métier traditionnellement associé aux hommes. Elle interroge les dynamiques de genre, les enjeux socio-économiques qui entourent cette activité, les conditions de travail, les relations sociales, les représentations culturelles et les stratégies de survie des concasseuses de pierres à Maroua, mettant en lumière les défis auxquels elles sont exposées en tant que femmes exerçant un métier à risques et considéré comme masculin¹. Elle comporte également un volet d'anthropologie visuelle, car elle a motivé la réalisation d'un film documentaire intitulé *Tappi-Naffi*². J'expose dans cet article mes difficultés d'accès au terrain, *a fortiori* lorsque je m'y suis présentée munie d'une caméra, les attitudes que j'ai privilégiées face à des situations courantes, et les réflexions menées pour surmonter les écueils rencontrés.

La réflexivité, ou le propre de la recherche en anthropologie visuelle

La posture réflexive sur le terrain, cruciale dans la construction des connaissances et savoirs sur les sujets étudiés, est particulièrement centrale en anthropologie visuelle. En effet, la nature même de la discipline, qui repose sur la captation de



Pic de Mindif, à Maroua (Cameroun). © Guy Jeudong Kenfack/ wikipédia

l'image pour comprendre et représenter des phénomènes socioculturels, nécessite une prise de recul et une pensée critique sur notre propre position de chercheur. Cette introspection nous permet d'identifier et de remettre en question nos préjugés et représentations susceptibles d'orienter la manière dont nous considérons et interprétons nos sujets d'étude. En prenant conscience de ma propre position d'autorité liée à mon statut de chercheuse, j'ai pu adopter une approche plus collaborative et participative, élargir mes interlocuteurs à l'ensemble de la communauté de la carrière, et garantir une représentation équitable et respectueuse des individus enquêtés. Ainsi, la réflexivité appréhendée comme approche collaborative, le rapport entre chercheuse et protagonistes sur le terrain, et les défis multiples que pose l'observation avec la caméra sont les axes de ma réflexion dans cet article, entre autres thématiques traitées dans ma thèse de doctorat.

La réflexivité peut être définie comme la capacité d'un individu à interroger ses pensées et actions propres, ainsi que ses interactions avec les autres. Cette approche, qui a retenu l'attention de

plusieurs auteurs³, est indispensable pour explorer les enjeux de la réflexivité liés à l'utilisation de la caméra comme outil de collecte des données dans le cadre d'une recherche doctorale. Si l'anthropologie visuelle s'appuie sur cette capacité de l'image à capturer des aspects de la vie quotidienne et les comportements d'une communauté, autrement plus délicats à saisir et à restituer par les mots⁴, l'accès au terrain avec la caméra, épine dorsale de la recherche en anthropologie visuelle, pose d'autres difficultés d'ordres éthique et sécuritaire.

Lors d'un entretien, Jean Rouch confiait qu'« il y a des choses en Afrique qu'on ne peut expliquer qu'en image et son sonore »⁵, car l'image vaut mille mots et certaines situations n'ont de sens qu'en image. En recourant à la captation de l'image sur mon terrain de recherche, j'ai souhaité bénéficier de sa capacité à collecter des données sensibles pour les analyser après le tournage, mais aussi de l'opportunité qu'elle

III. 1. Chargement des granulats. © Bakari Germaine, Missingléo-Maroua, 2022



présentait de diffuser le quotidien et le savoir-faire des femmes concasseuses de pierres à travers la réalisation du documentaire ethnographique *Tappi-Naffi*. À l'évidence, la caméra aide à saisir, à rendre palpables les données du terrain, voire à renforcer leur fiabilité puisqu'elles sont données à voir. Ce que l'on peut lire n'a pas la même portée que ce qui est traduit sous forme d'images, à plus forte raison de nos jours, où le temps consacré à la lecture est généralement inférieur à celui

1. Cette recherche s'inscrit ainsi au croisement de l'anthropologie du genre et de l'anthropologie économique, en ce sens qu'elle explore les rapports de pouvoir genrés et leurs implications économiques.

2. ASTA MÉRÉ Rachel, 2024, *Tappi-Naffi*, Maroua, 28 minutes. Je suis intervenue à toutes les étapes de la réalisation de ce documentaire : captation visuelle, montage de post-production, traitement du son.

3. BOURDIEU Pierre, 2001, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'Agir ; BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil ; FOUCAULT Michel, 2001 [1994], *Dits et écrits*, t. I et II, Paris, Gallimard ; DEMETRIOU Eleni, DEMORY Matthieu, PAVIE Alice, 2020, « Introduction. La réflexivité dans et par la recherche », *Esprit critique : Revue internationale de sociologie et de sciences sociales*, vol. 30, n° 1, 5-12.

4. ROCHE Thierry, 2012, « L'anthropologie visuelle, la "postazione per la memoria" et le haïku », *Journal des anthropologues*, n° 130-131.

5. DIOP Carmen, 2007, « Jean Rouch : l'anthropologie autrement », *Journal des anthropologues*, n° 110-111, 185-205.

consacré au visionnage de films, documentaires, ou au fait de se rendre au cinéma⁶. Mais le recours à la captation de l'image suppose d'autres prérequis, notamment une bonne négociation du terrain en amont du tournage.

Négocier sa place parmi les enquêtés

L'utilisation de la caméra dans le cadre de l'étude des cultures et des sociétés peut soulever des questions éthiques et morales concernant le respect de la dignité et de l'intimité des personnes filmées. Ainsi, la rigueur méthodologique, la transparence dans la recherche ethnographique et la prise en compte des enjeux éthiques et politiques liés à ce type d'étude sont primordiales⁷. Dans le cadre de cette recherche, des réactions parfois méfiantes des enquêtés vis-à-vis de mes travaux ont été observées. Mes interlocuteurs ne souhaitaient pas toujours être filmés. Certains formulaient leurs craintes (« Vous voulez nous vendre ? »), d'autres demandaient à être rétribués (« Avez-vous de l'argent à nous donner ? ») ou refusaient catégoriquement d'apparaître à l'écran, de peur de dévoiler leur vie dans la carrière au reste de la communauté. Un autre enjeu méthodologique était de parvenir à faire oublier la présence de la caméra disposée entre les protagonistes et moi, ce qui n'est possible que par l'immersion et au terme de la négociation des intérêts que chacun peut y trouver. À cette méfiance s'est ajoutée une autre difficulté : le degré de sensibilité du recours à l'image varie selon la catégorie sociale, le genre, et plus largement l'ensemble des caractéristiques du chercheur. Le genre, l'âge, l'appartenance ou la non-appartenance à un groupe ethnique, le style vestimentaire, le comportement *etc.*, sont autant d'éléments qui influent sur la manière dont le chercheur sera perçu par les sujets observés, sur les attitudes ou comportements qu'ils adopteront envers lui, mais aussi sur les informations qu'ils lui fourniront⁸.

L'observation participante, bien que posant des enjeux spécifiques que complexifie la présence de la caméra, m'a permis de déjouer ces obstacles et m'intégrant pleinement à la vie de la carrière. J'ai pu faire l'expérience directe des activités menées par le groupe, me faire une idée précise de ce que sont les difficultés et défis posés par l'activité d'extraction et de concassage de pierres, et développer une certaine empathie vis-à-vis des personnes enquêtées. L'ethnographie ne se limite pas à l'observation⁹, il s'agit également de participer aux activités des informateurs. Ainsi, lors de mon enquête, je me suis à maintes reprises jointe aux femmes dans leurs différents mouvements : concassage, acheminement (« descente ») des pierres de la montagne jusqu'au pied de celle-ci, transport et chargement des granulats (*cf.* ill. 1), *etc.* Cette participation à la vie de la carrière, en plus de me permettre de gagner la confiance des femmes de la communauté et, partant, ma place sur le terrain étudié, crée une situation de confrontation : or, « c'est dans la confrontation ou dans l'immersion dans une situation concrète, toutes deux permises par l'action, que des connaissances sont révélées »¹⁰.

La relation avec les acteurs : entre caprice et résilience

Dans ce développement, je désigne par « caprice » les comportements imprévisibles et changeants des enquêtés. En effet, ces derniers ont pu se montrer réticents à partager des informations, fournir des réponses incohérentes ou contradictoires, reporter les rendez-vous, se montrer peu coopératifs ou encore formuler certaines demandes difficiles à satisfaire, comme l'arrêt du tournage en pleine réalisation pour visionner les *rushs* (*cf.* ill. 2). En témoigne une anecdote. Tandis que j'avais rendez-vous avec une actrice¹¹ pour



Ill. 2. Visionnage des *rushs* pendant le tournage. © Yonki Mongolioum, Missingléo-Maroua, 2022

travailler sur un aspect de mon film, elle a subitement changé d'avis. Elle souhaitait plutôt que je l'accompagne à une cérémonie de mariage, cadre qu'elle jugeait préférable pour être filmée. Or, mon programme suivait un calendrier précis, et ce rendez-vous devait me permettre de compléter les séquences de mon film. Mais je ne pouvais aller contre sa décision, et encore moins ses désirs, car cela aurait pu impacter ma relation avec elle et, dès lors, les données qu'elle pouvait me fournir. J'ai donc accédé à sa demande et reporté notre programme à une date ultérieure.

Si cet imprévu m'a imposé de revoir mon planning, il m'a aussi donné accès à d'autres aspects de la vie quotidienne de ces concasseuses, dont les cérémonies de mariage sont parties intégrantes. Le respect des souhaits des enquêtés est une condition *sine qua non* pour l'obtention des informations nécessaires à la recherche. D'autres situations, fréquentes, ont nécessité de trouver des compromis, d'établir des relations de confiance et de respect mutuels, de comprendre les motivations et préoccupations de mes interlocuteurs en passant par le processus d'immersion à travers une approche de recherche collaborative.

Conclusion

Somme toute, l'utilisation de la caméra pour une recherche en anthropologie visuelle contribue à capturer des données fiables, crédibles et convaincantes. S'il nécessite de procéder à certains aménagements (immersion

sur le terrain, résilience, négociation, relations de confiance, adaptations du planning), l'outil caméra représente un fort potentiel pour l'acquisition des connaissances sur le terrain. Mais plus encore, en termes de visibilité, il constitue un atout majeur pour permettre aux chercheurs de diffuser leurs travaux sous un format accessible, et d'ainsi créer un dialogue autour du matériau produit, en l'occurrence l'image.

Références

- AGENCE FRANCE PRESSE (AFP), 2024, « Depuis 2016, les écrans grignotent le temps de lecture des jeunes », *Le Courrier du Vietnam*, 10 avril.
- BOURDIEU Pierre, 2001, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'Agir.
- CASSARINI Camille, 2022, « Dynamiques socio-politiques et territorialités de l'immigration ivoirienne en Tunisie », *L'Année du Maghreb*, n° 27.
- CHÂTEAU TERRISSE Pascale, CODELLO Pénélope, BÉJI-BÉCHEUR Amina, JOUGLEUX Muriel, CHEVRIER Sylvie, VANDANGEON-DERUMEZ Isabelle, 2016, « Réflexivité et éthique du chercheur dans la conduite d'une recherche-intervention », *La Revue des sciences de gestion*, n° 277, 45-56.
- DEMETRIOU Eleni, DEMORY Matthieu, PAVIE Alice, 2020, « Introduction. La réflexivité dans et par la recherche », *Esprit critique : Revue internationale de sociologie et de sciences sociales*, vol. 30, n° 1, 5-12.
- DIOP Carmen, 2007, « Jean Rouch : l'anthropologie autrement », *Journal des anthropologues*, n° 110-111, 185-205.
- FOUQUET Thomas, 2020, « Incertaine est la nuit dakaraise. Quand les possibles nocturnes défient le réel diurne », *Émulations*, vol. 33.
- HAAPAJÄRVI Linda, 2016, « La crédibilité de l'ethnographie en question. Bilan critique de *On the Run* d'Alice Goffman et de sa réception publique », *Sociologie*, vol. 7, n° 3, 301-312.
- LAUGÉ Françoise, 2021, « Baisse tendancielle de la lecture », *La Revue européenne des médias et du numérique*, n° 59.
- ROCHE Thierry, 2012, « L'anthropologie visuelle, la "postazione per la memoria" et le haïku », *Journal des anthropologues*, n° 130-131.
- SPRADLEY James P., 1980, *Participant Observation*, New York, Holt, Rinehart and Winston.

l'ensemble des acteurs et actrices qui ont consenti à jouer le jeu du tournage, en particulier Madeleine Yabougar, concasseuse de pierres protagoniste du film.

6. Voir notamment les études qui traitent de la baisse de la lecture dans le cas français : LAUGÉ Françoise, 2021, « Baisse tendancielle de la lecture », *La Revue européenne des médias et du numérique*, n° 59 ; AGENCE FRANCE PRESSE (AFP), 2024, « Depuis 2016, les écrans grignotent le temps de lecture des jeunes », *Le Courrier du Vietnam*, 10 avril.

7. HAAPAJÄRVI Linda, 2016, « La crédibilité de l'ethnographie en question. Bilan critique de *On the Run* d'Alice Goffman et de sa réception publique », *Sociologie*, vol. 7, n° 3, 301-312.

8. Au sujet des enjeux de positionnalité du chercheur, voir LACHHEB Monia, DE GOURCY Constance, 2022 (dir.), *Terrains sensibles au Maghreb et au-delà. Acteurs, chercheurs et affects*, Tunis, IRMC-Nirvana ; voir notamment ARNULF Fanny, 2022, « Enquêter dans des espaces marginalisés : de l'intégrité scientifique à la responsabilité sociale », *ibid.*, 53-71.

9. Voir SPRADLEY James P., 1980, *Participant Observation*, New York, Holt, Rinehart and Winston.

10. CHÂTEAU TERRISSE Pascale, CODELLO Pénélope, BÉJI-BÉCHEUR Amina, JOUGLEUX Muriel, CHEVRIER Sylvie, VANDANGEON-DERUMEZ Isabelle, 2016, « Réflexivité et éthique du chercheur dans la conduite d'une recherche-intervention », *La Revue des sciences de gestion*, n° 277, 46.

11. J'emploie le terme « acteur » ou « actrice » pour désigner les sujets enquêtés ayant accepté d'apparaître à l'écran. Je remercie à ce sujet

Le rite et le cimetière au cœur de la mutation sociale et religieuse en Côte d'Ivoire

Isabelle Ouattara Tintio

doctorante en sociologie (Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire)

Les cimetières, en tant que lieux sacrés et gardiens de la mémoire des ancêtres, sont des espaces fondamentaux de maintien des rites liés à la mort. Mais depuis quelques années, en Côte d'Ivoire (Hiré et Angovia), ces espaces sont confrontés à de nouvelles logiques économiques, qui modifient les règles établies et perturbent la sacralité des lieux. L'étude met en lumière une tension entre le respect des traditions et les exigences économiques liées à la modernité.

Cemeteries, as sacred places and guardians of the memory of ancestors, are fundamental spaces for maintaining death-related rites. But in recent years, in Côte d'Ivoire (Hiré and Angovia), these spaces have been confronted with new economic logics, which modify the established rules and disrupt the sacredness of the places. The study highlights the tension between respect for tradition and the economic demands of modernity.

تعتبر المقابر، كأماكن مقدسة وحارسة لذكرى الأجداد، مساحات أساسية للحفاظ على الطقوس المرتبطة بالموت. لكن في السنوات الأخيرة، في ساحل العاج (هيري وأنغوفيا)، واجهت هذه الأماكن منطقتا اقتصاديًا جديدًا يغير القواعد الراسخة ويعطل قدسية الأماكن. تسلط الدراسة الضوء على التوتر بين احترام التقاليد والمطالب الاقتصادية المرتبطة بالحدثة.

Introduction

Les sociétés africaines sont des sociétés ancrées dans des traditions, croyances et habitudes maintenues par un modèle de socialisation qui consiste à transmettre ce que l'on possède aux générations à venir. Dans ce concept de socialisation, cette transmission semble immuable : en témoignent les propos du chef de terre d'Angovia (Côte d'Ivoire) qui considère que depuis que le monde est monde, c'est ce que nous faisons¹. Cette déclaration laisse entendre que, malgré le dynamisme des sociétés, ces croyances, traditions et coutumes, transmises de façon continue, n'auraient connu aucune modification. Parmi ces intemporels figure la question de la mort qui, au-delà de la finalité qu'elle représente, génère des manifestations multiformes en Afrique. De fait,

les communautés ont trouvé un réconfort en créant une relation de familiarité autour de la mort, présentée comme le passage d'un monde visible à un monde invisible mais non moins existant ; une transition parmi d'autres, le rythme du temps social, génésique et cosmique étant rituellement maîtrisé.

En Côte d'Ivoire, terrain de mon étude sur « les rites et processus de délocalisation et relocalisation des cimetières d'Angovia et Hiré »², la mise en place de rites et de gestes nouveaux autour de la mort traduit une façon nouvelle de célébrer les ancêtres disparus et leur mémoire. En effet, les communautés ivoiriennes de Hiré, dans la région du Loh Djiboua, et d'Angovia, dans la région de la Marahoué, toutes deux réputées pour leurs gisements d'or, font aujourd'hui face à un bouleversement des croyances au fondement de leur société.

© District autonome d'Abidjan/FB



Le cimetière, lieu de sacralité et de tranquillité

Le cimetière est un lieu de mémoire et de culte qui concilie les deux mondes, à savoir celui des vivants et celui des morts. En tant qu'espace où est conservée la mémoire d'une communauté, le cimetière répond à un désir des vivants, il matérialise à la fois l'espérance d'une vie après le trépas, et la protection que les vivants reçoivent de leurs ancêtres, craints et respectés, qui sont enterrés dans le cimetière. Cette conception établit une relation étroite entre l'homme et son environnement naturel, entre le monde matériel visible et le monde spirituel invisible. Le caractère sacré de ce *continuum* Homme-Nature s'exprime à travers les totémismes, les rites agraires, les pratiques liturgiques qui prennent souvent place dans l'espace écologique, notamment les forêts ou bois sacrés.

Le lien étroit entre les vivants et les morts, soit le cimetière, se maintient et se consolide à travers rites et récits. Ces deux éléments

1. Entretien avec un notable d'Angovia, août 2021.
2. En avril 2024, j'ai participé à l'école doctorale itinérante (EDI) de Dakar, organisée par l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) de Tunis. Les échanges entre doctorants ainsi que les ateliers de rédaction m'ont permis, avec l'aide des encadrants, de mieux orienter ma recherche, et de prendre en compte des axes que je n'avais pas pensé à explorer. Je les en remercie.



Un écriteau signale la fermeture du cimetière de Williamsville (district d'Abidjan) en juin 2024. © Autre Presse/DR/abidjan.net

Masques wé ivoiriens utilisés pour les rites funéraires. © Nabil Zorkot/Reseau Ivoire



complémentaires rassurent l'humain face au danger que représente la mort : par le récit, le mythe fournit une explication et une compréhension de la composition de l'homme et de l'origine de la mort, tandis que les rites servent à matérialiser ce récit par des sacrifices qui s'inscrivent dans une tradition héritée des ancêtres.

La sacralité du cimetière tient également à la double autorité conférée aux défunts sur le village, d'abord parce qu'ils sont à la jonction entre les deux mondes, et parce qu'ils sont perçus comme les garants de la paix, de l'harmonie et de la prospérité du village et de ses habitants. Ainsi, chaque année, des familles offrent des sacrifices à leurs morts pour les remercier de la protection reçue. Dans le souci de préserver la tranquillité de ceux-ci, les vivants régulent l'accès au cimetière, autorisé pour des occasions particulières, réservé aux visiteurs appartenant à la communauté et ayant un ancêtre enterré dans le cimetière concerné³.

Des logiques économiques qui menacent le devenir des cimetières

Suite à la découverte de gisements d'or sous les cimetières de Hiré et d'Angovia, la tranquillité et la sacralité de ces lieux ont été mises en péril. La délocalisation des cimetières, fait inédit dans ces localités, a entraîné une modification des

règles, croyances et usages autrefois scrupuleusement observés et respectés. Cette désacralisation s'explique notamment par le non-respect des interdits et règles qui les entourent, et par le fait que ces lieux semblent aujourd'hui négligés et désertés par les plus jeunes.

Lorsqu'un proche décède, la famille peut opter pour un investissement funéraire important (prix du cercueil, forme de la sépulture, frais de morgue, transfert du corps dans son village natal, *a fortiori* lorsque l'attachement au village de provenance est fort). Les membres de la famille ou les proches qui ont une situation financière ou un emploi stables (par exemple les fonctionnaires) couvrent la totalité des dépenses des obsèques, généralement très coûteuses. Mais un certain bénéficiaire peut se dégager de ces dépenses, grâce aux intérêts des dons. Pour démontrer l'amour qu'ils portent aux défunts, les proches organisent aussi des cérémonies grandioses pouvant durer deux jours à une semaine, et lors desquelles des centaines de personnes reçoivent boissons et nourriture à volonté.

Ma réflexion à ce sujet a été initialement motivée par un échange avec un vieil homme de Hiré, notamment cette expression : « ma fille, un plus un égale zéro. » Par cette formule laconique, il souhaitait souligner que l'investissement important qu'avait réalisé son frère pour les

obsèques de leur sœur cadette n'avait pas été rentable ; que ces dépenses étaient superflues. Cette anecdote m'a encouragée à questionner la sacralité autour de la mort à l'aune des nouveaux enjeux économiques qu'elle sous-tend de nos jours. En effet, au fil de mes entretiens, j'ai compris que les familles semblent aujourd'hui marquées par une tension constante, tiraillées entre le respect de la tradition et les injonctions de la modernité, notamment axée sur la recherche du bien-être économique. La sacralité et la préservation des croyances traditionnelles semblent remises en cause face à des impératifs d'ordre économique (frais de scolarité, coût grimpaçant de la vie à tous les niveaux, abandon progressif de l'agriculture générant de nouveaux besoins de consommation). Les indemnités proposées par les structures minières aux familles des défunts ont également eu de lourdes conséquences sur le rapport de ces familles à la sacralité du cimetière.

En 2021, Angovia fut le théâtre de conflits qui ont abouti à la démolition des domiciles de responsables communautaires jugés corrompus, accusés d'avoir réparti inégalement les indemnités et d'être responsables du chômage de plusieurs jeunes du village à qui avaient été promis des postes au sein de la société minière avant son installation dans la localité. Des négociations ont permis d'apaiser la situation, comme lors du processus d'acquisition des parcelles exploitables par le biais de certains employés de la société minière sur la base d'alliances inter-ethnique. Les efforts conjugués de ces acteurs ont favorisé l'adhésion de la population au projet de délocalisation des cimetières.

Conclusion

Loin de symboliser une fin, la mort marque le commencement d'une vie débarrassée des tourments que nous connaissons ici-bas. Comme la naissance, elle est un événement intime, à la fois incommunicable et unique. Pourtant, aussi intime soit-elle, cette expérience unique et toujours individuelle est aussi l'objet d'une approche collective : c'est l'ensemble de la communauté des vivants qui est concernée par la mort, par ses morts.

Mais de nouvelles logiques économiques semblent investir l'espace sacré dédié à la mort, à savoir le cimetière, et influent sur les rites et coutumes qui l'entourent.

Références

BABO Alfred, 2010, *Les jeunes, la terre et les changements sociaux en pays baoulé (Côte d'Ivoire)*, Dakar-Paris, AfriMap-Karthala-Crepos.

DESURVIRE Daniel, 2006, *Les chaos culturels des civilisations*, Paris, L'Harmattan.

KOUASSI Nicolas, 2008, *Exploitation artisanale de l'or dans le processus de mutation socioéconomique à Hiré (sud Bandama Côte d'Ivoire)*, DEA de sociologie, Université Alassane Ouattara de Bouaké.

RÉMY SORO Tiona, 2012, *Le sacré et le profane chez les Sénoufo*, Abidjan, Éditions Balafons.

SORO Marcelline, N'GORAN Koffi Parfait, 2021, « Boom minier en Côte d'Ivoire/entre croissance économique et désillusions sociales dans les zones d'exploitations minières », *Cames*, n° 16, 261-280.

3. Il convient de noter que tous les défunts ne deviennent pas des ancêtres. Ce statut doit répondre à plusieurs critères. Les étrangers et les victimes de malemort ne peuvent accéder à ce statut. De plus, est appelée et considérée comme ancêtre toute personne qui, durant son existence, a constitué un modèle, une référence, qui a occupé une fonction prestigieuse (chef du village, de clan, de famille, aîné d'une lignée ou d'une famille, fondateur de la localité ou la première personne à s'y être installée), et dont la mort est survenue à l'âge adulte.

Les logiques de gestion des excréta et l'exposition aux risques de maladies dans le district autonome du Grand Lomé (Togo)

Puwalnawè Aware

doctorant en sociologie (Université de Lomé, Togo)

L'assainissement et l'accès à l'eau potable représentent des enjeux cruciaux de santé publique. Toutefois, de nombreuses populations, notamment à Lomé (Togo), continuent d'utiliser des installations inadéquates, exposant ainsi la population à des risques sanitaires graves. Cette recherche examine les comportements des usagers vis-à-vis des infrastructures d'assainissement. Elle explore également l'importance des sciences humaines et sociales pour comprendre ces défis et promouvoir des solutions adaptées.

Sanitation and access to drinking water are crucial public health issues. However, many people, particularly in Lomé (Togo), continue to use inadequate facilities, exposing the population to serious health risks. This research examines the behaviour of users with regard to sanitation infrastructures. It also explores the importance of the human and social sciences in understanding these challenges and promoting appropriate solutions.

يعتبر الصرف الصحي والحصول على مياه الشرب من قضايا الصحة العامة الحاسمة الأهمية. ومع ذلك، لا يزال العديد من السكان، لا سيما في لومي (توغو)، يستخدمون مرافق غير ملائمة، مما يعرض السكان لمخاطر صحية جسيمة. يدرس هذا البحث سلوك المستخدمين فيما يتعلق بالبنى التحتية للصرف الصحي. كما يستكشف أهمية العلوم الإنسانية والاجتماعية في فهم هذه التحديات وتعزيز الحلول المناسبة.

Introduction

En Afrique, l'accès à l'eau potable et l'assainissement (actions visant à séparer les hommes et les habitations des eaux usées et des excréta pour réduire les nuisances et préserver l'environnement) constituent des défis majeurs pour le développement durable et la santé publique. Or, nombreuses sont les populations qui ne disposent pas des installations d'assainissement adéquates, ce qui peut entraîner des conséquences sanitaires graves, notamment la propagation de maladies hydriques telles que la diarrhée, les infections, la dysenterie, les hépatites, etc.

J'ai souhaité aborder ces problématiques dans ma thèse de doctorat, qui porte sur « Les logiques de gestion des excréta et l'exposition aux risques de maladies dans le district autonome du Grand Lomé », capitale du Togo. L'objectif de cette recherche est de porter un regard heuristique sur les comportements et attitudes des usagers susceptibles de favoriser leur exposition aux risques pathologiques liés à la mauvaise gestion de latrines dans les sphères publiques et privées, ainsi que le contraste qui existe entre la logique conventionnelle de gestion des excréta et ces pratiques. Cet article aborde également le rôle que peuvent jouer les sciences humaines et sociales dans le cadre de l'utilisation de cette technologie.

Pratiques des Loméens en contraste avec la technologie : l'exemple des latrines

L'assainissement urbain se compose de trois maillons essentiels : (1) en amont, la collecte des déchets liquides au niveau des ménages et leur évacuation vers des installations de traitement ; (2) au niveau intermédiaire, l'évacuation des eaux usées hors des zones d'habitat, que ce soit par un réseau d'égouts conventionnel, des mini-réseaux ou des véhicules de vidange ; (3) en aval, le dépotage et le traitement des produits d'assainissement *in situ* ou dans des stations d'épuration. En ce qui concerne les lieux d'aisance, il existe deux sortes d'installation d'assainissement, à savoir les « installations améliorées » et celles « non améliorées ». Les premières assurent une séparation hygiénique des excréta humains, ce qui n'est pas le cas des secondes. Or, de nombreuses populations utilisent encore des installations non améliorées, ce qui pose un grave problème de santé publique. C'est le cas du district autonome du Grand Lomé, objet de mon étude.

Vivre dans un environnement sain est un droit censé être garanti à tout être humain. Dès lors, la gestion des eaux usées, des déchets industriels solides et liquides, des excréta, à travers les différents systèmes de drainage, de canalisation, d'évacuation, de recyclage et de réutilisation,

Lomé, capitale du Togo.
© Anani Agboh/
Lomé Inside/
elombarty



ainsi que les vidanges réalisées grâce aux techniques et technologies modernes, doivent être des priorités. Ces techniques et technologies¹ qui permettent la construction d'infrastructures (stations d'épuration et de traitement des boues de vidange, dépotoirs et latrines) essentielles dans le processus d'assainissement, impliquent l'action de l'homme. Celui-ci, en tant que producteur de déchets et acteur de leur gestion, doit adopter un certain nombre de règles de vie et s'approprier des techniques et technologies d'assainissement afin de vivre en harmonie avec son environnement. Or, une proportion importante de la population de Lomé a recours à la défécation en plein air, dans des parcelles non occupées. Le recours aux toilettes non améliorées et aux toilettes communes est également monnaie courante dans le Grand Lomé, notamment dans les marchés, les écoles et les gares routières, qui abritent quelques structures, formelles ou non. Leur vidange est assurée par des véhicules vétustes circulant en pleine agglomération, qui laissent s'écouler des eaux grises le long de leur trajet. Le dépotage, enfin, se fait dans la nature. Les latrines ne contiennent

pas de dispositif pour le lavage des mains, et le nettoyage après défécation se fait au moyen de papier rame, cartons, linges déchirés et autres tissus qui, après usage, sont déposés dans un panier placé dans un coin de la latrine, en attendant d'être incinérés. Ces pratiques exposent les Loméens à des risques de maladies (infections, irritations cutanées, kystes, rhumatismes, pneumonie, diarrhée, fièvre, etc.), ce qu'a confirmé notre terrain dans cette ville. En l'absence de changement des comportements des usagers, cette pratique perdurera² au Togo, quand bien même l'objectif d'accessibilité des services élémentaires d'assainissement serait atteint.

Dans les grandes villes africaines à l'instar de Lomé, plusieurs facteurs (organisationnels, gestionnaires, socio-économiques, facteurs de représentation et de perception³) entravent la gestion de l'assainissement urbain et l'accès à l'eau potable. Les populations s'installent dans des espaces dépourvus d'accès aux services urbains. C'est notamment le cas de nombreux quartiers spontanés et précaires, où le manque d'infrastructures élémentaires, en l'espèce l'eau

1. BOURAIMA Zakari, 2017, *Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso*, thèse de doctorat en sociologie, Université Toulouse-Jean Jaurès ; VUNI Simbu Alexis, HOLENU Mangenda Holy, PUELA PUELA Fidel, LELO NZUZI Francis, KINSUNGILA WAMBA Elvis, ALONI KOMANDA J. K., MUTAYIYA TSHIBUABUA Faustin, 2022, *Étude de la gestion actuelle des déchets urbains à Kinshasa par observation le long de l'avenue Université* (document de travail).

2. BOURAIMA Zakari, 2017, *op. cit.*

3. PENN L. B., AWARE Puwalnawè, 2024, « Les représentations sociales de la ressource en eau dans un contexte de risques pathologiques à Mango (Togo) », *Journal de la recherche scientifique de l'Université de Lomé*, vol. 26, n° 2, 73-89.



Lomé, capitale du Togo.
© Mayeful Akpovi

potable et les dispositifs d'assainissement, est une problématique très complexe, au croisement d'enjeux sanitaires et écologiques. Or, venus en majorité des milieux ruraux ou périurbains, où le système d'assainissement demeure rudimentaire si ce n'est absent, et où la déjection dans la nature est courante, les résidents de Lomé perpétuent ces pratiques. Ils reproduisent leurs anciennes manières de faire, dans la droite ligne de ce que Bourdieu⁴ nomme l'habitus.

La technologie comme solution aux risques

Les sciences humaines et sociales (SHS) ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre et l'évaluation des processus techniques impliqués en matière d'assainissement, en raison de l'incidence de la dimension anthropique dans la production de déchets en général, *a fortiori* des excréta, et de leur gestion. Au-delà de la dimension gestionnaire, une analyse des pratiques, à la manière d'une sorte de sociologie de l'assainissement, pourrait interroger la relation hommes-déchets dans toute sa complexité et sa multi-dimensionnalité : les représentations du « propre » et du « sale », les perceptions et symboles rattachés à la saleté, le rapport aux technologies disponibles, les

logiques d'action guidant les pratiques objectives, les comportements des usagers vis-à-vis des ouvrages d'assainissement, le rapport à la ville, etc. Les propos de plusieurs de nos enquêtés – aussi bien des gérants de latrines que des particuliers – sont sans appel : les usagers ne respectent pas les normes d'hygiène. Un habitant du Grand Lomé me confiait lors d'un entretien que, chez lui, « plusieurs ménages utilisent une [même] latrine, et à chaque fin de semaine on lave dans ça à tour de rôle. Donc si c'est ton tour, tu enlèves les papiers qui sont dans le seau là-bas pour brûler, laver les carreaux et le pot de latrine. » Il déplore un manque d'entretien de la part de « certaines personnes [qui] à leur tour versent seulement de l'eau sur les carreaux et c'est fini comme ça. Ils ne mettent [ni] savon [ni] détergent et souvent les odeurs [restent] dans la latrine. » Ces propos montrent que l'utilisation et la gestion des lieux d'aisance partagés dépendent de savoir-faire propres à chaque individu, et non pas de normes conventionnelles.

Le 25 septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité un « Programme de développement durable à l'horizon 2030 »⁵. L'objectif 6 de ce programme est spécifiquement consacré à l'hygiène et à

l'assainissement. Le point 6.2 vise précisément à garantir d'ici 2030 l'accès pour tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, en mettant fin à la défécation à l'air libre. Selon ce programme, la chaîne d'assainissement repose sur une suite ordonnée de dispositifs techniques de prise en charge et de gestion des déchets, depuis leur production jusqu'à leur valorisation ou inactivation⁶.

La technologie utilisée dans ce volet d'assainissement englobe le pot de latrine, le dispositif de lavage des mains, la fosse septique et la mise à disposition de l'eau jusqu'à la latrine pour faciliter la chasse et le nettoyage après les besoins. L'outil latrine est une technologie inventée pour endiguer les risques fécaux-oraux, en plaçant les excréta hors de portée des animaux qui peuvent être des vecteurs de maladies (mouches, cafards, moustiques, rats, etc.) et transporter des micro-organismes (bactéries, microbes et virus) qu'ils propagent au sein de la population lorsqu'ils entrent en contact avec les excréta pour y chercher leur subsistance.

La mise en place de ces techniques et technologies est souvent confiée à des ingénieurs et techniciens, dont les compétences (expertise, technicité) en ce domaine sont reconnues. Mais les SHS, considérées comme spéculatives, sont quasiment exclues de cette chaîne d'innovation et de développement, à l'exception des sciences juridiques, convoquées pour établir les règles et identifier les chantiers qui s'écartent des normes conventionnelles établies. Force est pourtant de constater que malgré les ouvrages d'assainissement accessibles dans les grandes ou moyennes villes d'Afrique subsaharienne, notamment à Lomé, cette gestion demeure rudimentaire et expose les communautés à d'importants risques sanitaires. Quelle est dès lors la place réservée aux SHS (anthropologie, sociologie, géographie, histoire, psychologie) dans les thématiques de l'hygiène et de l'assainissement ? Le recours aux grilles d'analyse de la sociologie, de l'anthropologie, ou encore de la psychologie, soit des sciences dites « théoriques », présente pourtant un intérêt majeur pour comprendre et analyser les phénomènes de blocage face à un enjeu de développement central, comme rappelé lors des grandes conférences internationales, notamment

à l'occasion du bilan des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et lors de la définition des Objectifs de développement durable (ODD, *op. cit.*) adoptés en septembre 2015.

Conclusion

La gestion des excréta dans le Grand Lomé dépend de la mise en place des latrines dans les ménages et les espaces publics. Les composantes d'eaux usées, avant de retourner au milieu naturel, doivent être traitées par des technologies afin qu'elles ne stagnent pas, ne polluent pas l'environnement et n'engendrent pas de maladies ou de nuisances olfactives. Il devient impératif de créer des structures d'assainissement autonomes, de former les usagers à leur utilisation, et de les éduquer pour qu'ils adaptent leurs comportements à ces dispositifs. Les SHS ont un rôle important à jouer dans ce processus, parce que la production de déchets et leur évacuation reposent sur des choix et des comportements sociaux liés à des représentations collectives et des comportements individuels.

Références

- BOURAIMA Zakari, 2017, *Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso*, thèse de doctorat en sociologie, Université Toulouse-Jean Jaurès.
- BOURDIEU Pierre, 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- MONVOIS Jacques, GABERT Julien, FRENOUX Clément, GUILLAUME Marie, 2010, *Choisir des solutions techniques adaptées pour l'assainissement liquide*, PS-Eau, PDM, guide méthodologique n° 4.
- PENN L. B., AWARE Puwalhawè, 2024, « Les représentations sociales de la ressource en eau dans un contexte de risques pathologiques à Mango (Togo) », *Journal de la recherche scientifique de l'Université de Lomé*, vol. 26, n° 2, 73-89.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD), 2015, *Le Programme de développement durable à l'horizon 2030*.
- VUNI Simbu Alexis, HOLENU Mangenda Holy, PUELA PUELA Fidel, LELO NZUZI Francis, KINSUNGILA WAMBA Elvis, ALONI KOMANDA J. K., MUTAYIYA TSHIBUABUA Faustin, 2022, *Étude de la gestion actuelle des déchets urbains à Kinshasa par observation le long de l'avenue Université (document de travail)*.

4. BOURDIEU Pierre, 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.

5. PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD), 2015, *Le Programme de développement durable à l'horizon 2030*.

6 MONVOIS Jacques, GABERT Julien, FRENOUX Clément, GUILLAUME Marie, 2010, *Choisir des solutions techniques adaptées pour l'assainissement liquide*, PS-Eau, PDM, guide méthodologique n° 4.

3.

Liens informels ?



Explorer la formalisation de l'orpaillage : perspectives critique et éthique

Timothé Adamou

doctorant en science politique (Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire)

Dans cet article, l'auteur examine trois axes essentiels : la révision des catégories conceptuelles, le resserrement de la problématique de recherche et l'approfondissement de la réflexivité éthique. L'auteur montre comment les échanges permettent d'ajuster les méthodologies et de mieux appréhender les dynamiques complexes, notamment celles liées à l'orpaillage informel en Côte d'Ivoire, sujet de sa thèse de doctorat.

In this article, the author examines three essential axes: the revision of conceptual categories, the tightening of the research problematic and the deepening of ethical reflexivity. The author shows how exchanges enable us to adjust our methodologies and better understand complex dynamics, particularly those linked to informal gold panning in Côte d'Ivoire, the subject of his doctoral thesis.

يتناول المؤلف في هذا المقال ثلاثة مجالات رئيسية: مراجعة الفئات المفاهيمية، وتضييق نطاق المشكلة البحثية، وتعميق الانعكاسية الأخلاقية. ويبين المؤلف كيف أن هذه التبادلات تجعل من الممكن تعديل المنهجيات واكتساب فهم أفضل للديناميات المعقدة، لا سيما تلك المرتبطة بالتنقيب غير الرسمي عن الذهب في ساحل العاج، وهو موضوع أطروحته للدكتوراه.

Introduction

L'élaboration d'une thèse est un processus exigeant, marqué par des allers-retours constants entre conceptualisation, méthodologie et réflexivité. Cette nécessaire dynamique expose le chercheur à des défis multiples : comment formuler une problématique pertinente ? Comment mobiliser des concepts adaptés à son terrain tout en les interrogeant ? Et surtout, comment intégrer une dimension éthique et réflexive dans une démarche scientifique parfois perçue comme purement technique ? Ces questions prennent une acuité particulière dans le contexte de recherches axées sur des sujets complexes et particulièrement changeants, comme celui de la formalisation de l'orpaillage en Côte d'Ivoire, objet de ma thèse de doctorat.

C'est précisément pour répondre à ces interrogations que les écoles doctorales, en tant qu'espaces d'échange et d'apprentissage, jouent un rôle crucial. En avril 2024, j'ai eu l'opportunité de participer à une école doctorale itinérante (EDI) organisée par l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) à Dakar. Autour du thème « Des changements (extra)ordinaires ? Événements et routines comme objets en sciences sociales », cette école a rassemblé des doctorants et des chercheurs de disciplines variées (sociolinguistique, anthropologie, géographie, science politique, histoire, sociologie, etc.) pour

réfléchir aux défis théoriques, méthodologiques et éthiques auxquels sont confrontés les jeunes chercheurs dans leurs parcours académiques. L'EDI a permis de transmettre et de mettre en commun des apprentissages dans un esprit collaboratif et formateur. Cette réflexivité en partage souligne le caractère itératif et construit du processus doctoral¹. Dans cet article, je propose d'explorer comment cette expérience a contribué à la dynamique de construction de ma thèse. Trois axes seront développés : tout d'abord, la déconstruction et la reconstruction des catégories conceptuelles mobilisées dans mon travail ; ensuite, le resserrement de ma problématique de recherche ; enfin, l'approfondissement de ma réflexivité et la prise en compte des enjeux éthiques. À travers cette réflexion, il s'agit de montrer en quoi ces apprentissages, bien qu'individuels, constituent des ressources transposables pour d'autres doctorants confrontés aux mêmes défis intellectuels et pratiques.

(Re)visiter les catégories conceptuelles

Dans le cadre de la recherche scientifique, il est impératif de reconsidérer les catégories conceptuelles pour mieux appréhender les dynamiques complexes et évolutives des phénomènes étudiés. Les concepts traditionnels, souvent ancrés dans des perspectives normatives et statiques, peuvent limiter notre compréhension des réalités contemporaines. En revisitant et en



Grand-Bassam,
Comoé,
Côte d'Ivoire.
© Silvère Meya/
Pexels

adaptant ces catégories, les chercheurs peuvent découvrir des dimensions inédites et offrir des analyses plus nuancées et pertinentes, ce que Nadine Machikou nomme « un exercice de composition analytique »². Meagher³ souligne l'importance de repenser les cadres théoriques établis pour mieux comprendre les dynamiques socio-économiques en Afrique subsaharienne, dans une approche nécessairement flexible et contextuelle des phénomènes sociaux étudiés.

Deux méthodes de conceptualisation alternatives ont été mises en évidence. La première est de confronter les différentes perspectives pour en faire émerger les conflits de sens, éviter d'uniformiser les définitions, et interroger les idées sous-jacentes. La seconde consiste à recourir au travail empirique pour créer des catégories analytiques à partir des concepts employés par les populations étudiées. Dans le cadre de ma thèse sur le processus de formalisation de l'orpaillage en Côte d'Ivoire, il était essentiel de ne pas traiter l'informalité simplement comme une absence de régulation, comme c'est habituellement le cas dans les milieux politiques : il fallait reconnaître sa dynamique relationnelle et contextuelle. Les acteurs locaux voient l'informalité non comme une déviance, mais comme un espace de négociation et d'innovation face à des cadres rigides⁴, à l'instar des lourdes procédures exigées

pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation minière, ou encore de la répression des orpailleurs « clandestins ». De même, la « légitimité » de l'État à élaborer et mettre en œuvre des réformes minières mérite être examinée, car elle peut refléter une quête de reconnaissance de l'autorité de l'État sur les territoires miniers et sur les ressources, autorité constamment fragilisée à travers les conflits entourant la formalisation de l'orpaillage. Repenser ces concepts pour les adapter à mon terrain était une démarche heuristique. Au lieu de parler de « contrôle informel », il était plus pertinent d'évoquer la notion de « pouvoir informel », qui inclut à la fois les arrangements entre les acteurs locaux et les stratégies de l'État pour maintenir son autorité, même en dehors des cadres légaux stricts⁵. Je me concentre sur la manière dont la formalisation de l'orpaillage s'ajoute aux dynamiques contemporaines de légitimation de l'État contesté, et aux tensions que ces dynamiques génèrent dans un contexte de généralisation de l'orpaillage informel. Cette transformation théorique m'a permis de mieux saisir la complexité de mon sujet, loin de toute simplification réductrice.

Affiner la problématique

Ma thèse examine comment les politiques de formalisation de l'orpaillage interrogent les

1. OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2013, « Le projet de thèse. Un processus itératif », in M. Hunsmann, S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), 107-124.

2. Propos de Nadine Machikou lors de la conférence inaugurale de l'EDI, 16 avril 2024, Dakar.

3. MEAGHER Kate, 2010, « The Tangled Web of Informality: Informal Institutions, Cross-Border Trade and Governance in West Africa », *Development and Change*, vol. 41, n° 5, 861-886.

4. LUND Christian, 2006, « Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa », *Development and Change*, vol. 37, n° 4, 685-705.

5. HIBOU Béatrice, 1999, *La privatisation des États*, Paris, Karthala.



© Agence ivoirienne de presse, Côte d'Ivoire, 2023

relations entre l'État et les citoyens dans le contexte ivoirien des réformes minières. Elle explore les dynamiques relationnelles en montrant comment les politiques de formalisation modifient les interactions entre l'État et les acteurs locaux, ainsi que les enjeux de légitimation. Au départ, il s'agissait de « saisir l'État par les politiques de formalisation minière ». Je considérais l'État comme une entité homogène. Or, celui-ci est en concurrence avec d'autres acteurs non étatiques. Il m'a fallu, pour mieux cerner la complexité des interactions, appréhender l'État comme un espace de tensions et de renégociations constantes⁶. En Côte d'Ivoire, ces dynamiques traduisent les défis d'une gouvernance inclusive et durable, où l'État doit équilibrer développement économique, justice sociale et préservation environnementale dans le cadre de la formalisation de l'orpaillage. En s'intéressant aux dynamiques relationnelles de l'action publique, la recherche donne une lecture des complexités de la formalisation de l'orpaillage en Côte d'Ivoire. Le fait que la formalisation se présente comme un dispositif à la fois désiré et combattu me semblait être un point de départ intéressant pour resserrer la problématique. En prenant en compte la pluralité des acteurs en concurrence, la formalisation de l'orpaillage pouvait être vue comme une arène où s'affrontent des intérêts divergents : d'un côté, les logiques étatiques de modernisation d'un secteur artisanal, et de l'autre les aspirations sans cesse renouvelées de ses usagers et des citoyens. En analysant les changements et les continuités

portés par les instruments de formalisation de l'orpaillage, la thèse examine les conflits entre normes officielles et pratiques locales⁷, ainsi que les arrangements officiels et officieux entre les autorités publiques et les communautés minières.

Réflexivité et dilemmes éthiques

En tant que chercheur ivoirien travaillant sur un sujet ancré dans les réalités locales, j'ai pris conscience des tensions entre mon rôle d'observateur et mon statut d'interprète impliqué. Ma familiarité avec les lieux alentour pouvait aussi bien enrichir mon analyse que biaiser mes perceptions en m'enracinant dans des sites communautaires⁸. Cette subjectivité reste cependant à relativiser, car « nous entretenons un rapport intersubjectif avec le terrain qui produit des effets d'objectivité »⁹. L'un des moyens de favoriser l'objectivité de la recherche était sans doute de se débarrasser des « passages obligés ». Dans ma thèse, j'en identifie deux particulièrement importants. D'une part, de nombreux acteurs, y compris des chercheurs, perçoivent l'orpaillage informel comme un ennemi à abattre, en raison de ses impacts « négatifs », qu'il est possible de mesurer. Pourtant, les sciences sociales ont pour vocation de proposer une approche analytique nuancée, montrant la tension entre les dégâts attribués à l'orpaillage et qui justifient la criminalisation des mineurs informels, et ses bénéfices vécus ou perçus par les communautés rurales, bien que parfois en situation de pauvreté. D'autre part, l'évaluation du code minier de 2024,

par exemple, fait souvent l'objet de considérations personnelles ou institutionnelles qui conduisent à voir les réformes comme des échecs successifs. Ici, je croise les perspectives des acteurs de terrain (orpailleurs, chefs traditionnels, fonctionnaires locaux) avec les analyses institutionnelles. J'adopte une posture critique vis-à-vis des données officielles en montrant les écarts entre discours politiques et réalités de mise en œuvre de l'action publique. Enfin, je m'appuie sur une méthodologie comparative pour analyser les limites et succès des réformes dans différents contextes, ce qui permet de produire des conclusions nuancées.

L'éthique du chercheur, ou « l'ensemble des valeurs et des finalités qui fondent et qui légitiment le métier de chercheur »¹⁰, est au cœur de l'étude sur la formalisation de l'orpaillage. Comment, par exemple, négocier le terrain avec des orpailleurs « informels », souvent méfiants vis-à-vis du chercheur ? Devais-je partager des données sensibles avec des acteurs étatiques qui pouvaient en faire un usage coercitif ? Comment faire face aux attentes des communautés qui voyaient dans la recherche une opportunité d'amélioration immédiate de leurs conditions de vie, alors même que mon travail restait ancré dans une temporalité académique ? Ces questions, bien qu'inconfortables, invitent à adopter une démarche éthique ancrée dans une co-construction de savoirs et une approche dialogique avec les acteurs de terrain¹¹. Pour ma part, je m'attache à considérer deux formes d'éthique : (1) une éthique de l'interaction, qui m'impose de clarifier les conditions dans lesquelles je mène les enquêtes, notamment le consentement des enquêtés et la langue de communication ; (2) une éthique de la narration, concernant ce que je fais des données, notamment leur interprétation et leur anonymisation. Dans le premier cas, je n'exige pas toujours un consentement écrit, car il est imprudent d'emporter des documents sur un site d'orpaillage non officiel, de même qu'interrompre le travail des orpailleurs pour leur demander de signer des documents peut leur paraître suspect. Dans ces cas, je privilégie des discussions informelles. Quant à la langue, il m'arrive de recourir à un guide-interprète, que je choisis selon plusieurs critères non cumulatifs : connaissance du contexte local

(normes et enjeux), compétences linguistiques, discrétion, capacités de médiation, expériences préalables, fiabilité, disponibilité et positionnement social. Dans le second cas, je fais une interprétation neutre, confidentielle et contextuelle, tout en garantissant l'anonymat des interviewés, *a fortiori* des acteurs informels.

Conclusion : une recherche en mouvement

L'EDI a été une expérience transformatrice, non parce qu'elle a résolu les contradictions inhérentes à ma recherche, mais parce qu'elle m'a appris à les accepter et à les mobiliser comme des leviers d'analyse. La réflexivité est cruciale pour ajuster les méthodologies aux réalités du terrain et remettre en question les concepts préétablis. *In fine*, la réflexion sur les dynamiques de formalisation de l'orpaillage représente un voyage intellectuel en constante évolution.

Références

- BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.
- JUAN Maïté, 2021, « [Les recherches participatives à l'épreuve du politique](#) », *Sociologie du travail*, vol. 63, n° 1, 1-20.
- LUND Christian, 2006, "Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa", *Development and Change*, vol. 37, n° 4, 685-705.
- MARTINEAU Stéphane, 2007, « L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion », in F. Guillemette, C. Baribeau (dir.), *La recherche qualitative : les questions de l'heure*, actes du colloque (16 mai 2006) de l'ARQ.
- MEAGHER Kate, 2010, "The Tangled Web of Informality: Informal Institutions, Cross-Border Trade and Governance in West Africa", *Development and Change*, vol. 41, n° 5, 861-886.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2013, « Le projet de thèse. Un processus itératif », in M. Hunsmann, S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, [École des hautes études en sciences sociales \(EHESS\)](#), 107-124.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008 [1995], *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris-Marseille, Karthala-APAD.

6. BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

7. OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008 [1995], *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris-Marseille, Karthala-APAD.

8. BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.

9. Propos de Sophie Bava lors de l'EDI, 24 avril 2024.

10. MARTINEAU Stéphane, 2007, « L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion », in F. Guillemette, C. Baribeau (dir.), *La recherche qualitative : les questions de l'heure*, actes du colloque (16 mai 2006) de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ).

11. JUAN Maïté, 2021, « [Les recherches participatives à l'épreuve du politique](#) », *Sociologie du travail*, vol. 63, n° 1, 1-20.

Commerce informel et privatisation des voies publiques à Yaoundé (Cameroun)

Victorien Landry Nzouombo Ngo

doctorant en géographie (Université de Yaoundé I, Cameroun)

Cette étude explore les facteurs socio-économiques et les conséquences socio-environnementales de l'occupation des voies publiques par le commerce informel à Yaoundé. À partir d'entretiens et d'observations directes, elle examine les mécanismes ayant conduit à la privatisation des espaces publics, notamment la pression urbaine et la faible disponibilité des espaces commerciaux.

This study explores the socio-economic factors and socio-environmental consequences of the occupation of public roads by informal trade in Yaoundé. Based on interviews and direct observations, it examines the mechanisms that have led to the privatization of public spaces, notably urban pressure and the limited availability of commercial space.

تبحث هذه الدراسة العوامل الاجتماعية والاقتصادية والبيئية المترتبة على احتلال التجارة غير الرسمية للطرق العامة بياوندي. واستناداً إلى المقابلات والملاحظات المباشرة، تبحث في الآليات التي أدت إلى خوصصة الأماكن العامة، ولا سيما الضغط الحضري ومحدودية المساحات التجارية المتاحة.

Introduction

Cette recherche analyse les causes socio-économiques et conséquences socio-environnementales de l'occupation privative des voies publiques par le commerce informel, ainsi que les relations sociales entre les occupants de la voie publique. La question principale qui sous-tend cette réflexion est de savoir quels sont les mécanismes qui ont conduit à l'occupation des voies publiques par voie de privatisation pour le commerce informel, et ses implications dans la ville de Yaoundé (Cameroun).

Pour répondre à cette interrogation, mon analyse s'est appuyée sur une démarche hypothético-déductive, à partir d'un fonds documentaire riche et varié, d'entretiens individualisés, d'enquêtes de terrain par questionnaires auprès des occupants de la voie publique¹, et d'observations directes (de l'environnement urbain, de l'organisation des activités économiques, des activités et comportements de la police municipale et des commerçants). Ces observations avaient pour but d'apprécier le niveau d'implication ou de participation de chaque acteur, en se référant

aux textes d'urbanisme régissant l'occupation de l'espace urbain.

Passées au crible de la confrontation et de l'analyse critique, les informations ainsi réunies nous permettent de saisir la réalité du phénomène étudié. Les données secondaires ont été collectées auprès des différents acteurs impliqués directement dans l'aménagement urbain et la gestion des voies publiques dans la ville de Yaoundé. Je me suis également penché sur les différents décrets, lois et arrêtés² qui rappellent les missions assignées à chaque acteur et définissent les dispositions ou les normes d'occupation et d'organisation de l'espace public urbain.

Manque de place et motivations économiques : les causes du commerce informel sur la voie publique

Depuis plusieurs années, les pays du Sud « en voie de développement » font face à une urbanisation accélérée. Les multiples crises auxquelles ils sont confrontés engendrent des difficultés économiques et sociales poussant bon nombre de citoyens à s'auto-employer³ dans le

souci d'améliorer leurs conditions de vie, et à se lancer dans une activité commerciale. Les voies publiques deviennent alors pour de nombreux citoyens le principal lieu d'exercice du commerce. Elles sont ainsi détournées de leur fonction première, à savoir celle de permettre la circulation des personnes et des biens. La capitale camerounaise, Yaoundé, n'échappe pas à ces pratiques. La ville a été marquée ces dernières années par des occupations privatives des voies publiques sous le regard passif des municipalités. Cette réalité sociale a pris de nos jours une grande ampleur dans cette ville, dont un grand nombre de trottoirs, rues et carrefours sont devenus des lieux de commerce. L'occupation anarchique de ces voies publiques à des fins de commerce informel se fait au vu et au su des acteurs institutionnels (État, collectivité territoriale décentralisée, etc.), dont le rôle régalien est pourtant d'y mettre de l'ordre. La tolérance administrative qui entraîne le laisser-faire est finalement interprétée par les entrepreneurs d'activités informelles dans ces espaces comme une forme d'autorisation de fonctionnement tacite ou non écrite. Cette situation est d'autant plus ambiguë que les acteurs de l'informel payent certains types de taxes, notamment celle de l'occupation temporaire de la voie publique (OTVP)⁴. C'est cette situation d'autorisation indirecte ou

implicite de la pratique du commerce informel sur les trottoirs, dans les rues et certains grands carrefours de la ville, par les acteurs en charge de la régularisation de ce secteur, que nous avons qualifiée de « privatisation des voies publiques » à Yaoundé.

La question a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs. Gbetanou⁵, par exemple, considère que le développement des commerces spontanés aux abords des voies de circulation est lié au chômage, au déficit de ressources économiques, et à une production agricole insuffisante pour répondre aux besoins d'une population rurale et citadine importante. À défaut de trouver un emploi décent, ces populations développent des activités commerciales informelles. Konan⁶ considère pour sa part que les acteurs sociaux tendent à occuper les espaces publics, rues et trottoirs notamment, en raison du nombre limité de places dans les marchés. À Yaoundé, le nombre limité et la cherté de ces emplacements expliquent en partie l'occupation anarchique et la privatisation des voies publiques. À titre d'exemple, le marché « Huitième » abrite plus de 2 000 commerçants, selon les estimations de son régisseur, au sein d'un seul petit hangar construit.

III. 1.
L'encombrement des trottoirs et chaussées par les commerçants, automobilistes et piétons à Yaoundé.
© Victorien L. Nzouombo Ngo



certaine indépendance financière, la liberté de choisir son domaine d'activité, la pleine responsabilité vis-à-vis de son travail, la gestion de son temps et de ses ressources, etc. Bon nombre de citoyens enquêtés dans le cadre de cette recherche ont opté pour le petit commerce de rue.

4. Au Cameroun, la taxe d'OTVP s'élève à 200 FCFA/m².

5. GBETANOU Komla D., 2010, « Le commerce de rue et l'occupation des espaces publics à Lomé », mémoire de maîtrise en sociologie de l'Université de Lomé.

6. KONAN Franck P., 2015, *L'occupation foncière et pratique de l'activité commerciale en milieu urbain : cas du District d'Abidjan*, s. éd., 7.

1. À défaut d'une base de données réunissant l'ensemble de la population des commerçants, en raison de la confidentialité de ces données et, surtout, du caractère informel de ces activités, nous nous sommes concentrés sur les commerçants sédentaires, disposant d'un emplacement fixe sur l'espace public. Selon ces critères, 300 individus ont été interrogés. Les données collectées ont été traitées aussi bien manuellement qu'au moyen de logiciels informatiques (notamment Excel et Argis), pour aboutir à la production de textes, tableaux et cartes.

2. Il s'agit du règlement 1014-2014 relatif à l'occupation du domaine public, de la loi n° 2004-018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, et de la loi n° 2004-003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme.

3. « S'auto-employer » signifie créer son propre emploi, être son propre patron et gérer son propre projet professionnel, ce qui induit une



Ill. 2. Encombrement causé par le commerce informel dans les rues de Yaoundé. © Victorien L. Nzoumbo Ngo

Le manque d'espace amène donc les commerçants à occuper anarchiquement les rues environnantes de ce marché. Le marché « Mokolo » contient quant à lui un nombre suffisant d'espaces marchands, mais la cherté des boutiques et des comptoirs pousse les commerçants à s'en détourner et à utiliser les voies publiques pour exposer leurs produits aux potentiels clients. À l'évidence, pour disposer d'un espace commercial dans les marchés de Yaoundé, il faut être un commerçant nanti. Les entrepreneurs disposant d'un faible capital économique n'auront « d'autre choix » que de s'installer dans les rues de la capitale. Les propos de Moustapha en témoignent :

J'ai demandé la place à l'intérieur du marché mais le prix d'une boutique ne m'a pas laissé d'autre choix que d'occuper la voie publique. En effet, de nouvelles boutiques ont été construites et achetées par des particuliers qui revendent aux commerçants à des prix exorbitants. Pour avoir une boutique, il faut déboursier 30 000 FCFA par mois et verser un an de loyer avant de s'installer⁷.

L'occupation de la voie publique par le commerce informel au Cameroun, et à Yaoundé en particulier, répond à des impératifs économiques. Les salaires que perçoivent les

employés du secteur public ou privé ne leur permettent pas toujours de subvenir à leurs besoins et de faire face aux problèmes du quotidien. Pour compléter leurs revenus souvent maigres, plusieurs d'entre eux exercent donc des activités commerciales dans les rues de Yaoundé. C'est le cas de Berthe, enseignante de français au collège privé Laïc la Grâce, qui vend chaque soir des brochettes de viande au carrefour dit « Carrière ». Le chômage explique également ces pratiques. La crise socio-économique qui touche les pays du Sud favorise l'auto-emploi dans tous les secteurs d'activité, même dans le petit commerce⁸.

La question de l'informalité dans les villes togolaises peut aussi être expliquée à l'aune de la faillite de l'État, qui brille par son absence lorsqu'il s'agit de remplir son rôle de régulateur social⁹. La mairie de la ville de Yaoundé, qui collecte des taxes auprès des commerçants illégalement installés, contribue à l'ancrage de ces pratiques. L'on parle alors du laxisme de l'État dans ses mécanismes de régulation de la crise et de la marginalisation. Diehdou exprime la même idée lorsqu'il écrit qu'« il y a donc, quant au fond, une indéniable faillite de l'Afrique officielle »¹⁰. Le commerce informel de rue tend ainsi à pallier les manquements des

municipalités et de l'État. La complicité tacite des autorités locales et centrales, qui laissent faire, fait également partie des facteurs qui favorisent le développement des activités de rue, un aspect important de la crise urbaine¹¹.

Encombrement et insalubrité : des conséquences lourdes sur l'espace public

Une première conséquence de l'implantation massive de commerces informels sur les espaces publics est l'encombrement des rues et les difficultés de circulation. Plus de la moitié de mes enquêtés (conducteurs, motocyclistes et piétons, respectivement 61 %, 56 % et 50 % de l'échantillon) déclarent que l'exposition des marchandises dans les rues perturbe la circulation routière. De plus, les accidents sont fréquents, car l'occupation des trottoirs ou de la chaussée fait obstacle aux piétons, contraints d'emprunter les chaussées réservées aux véhicules¹² qui doivent dès lors s'immobiliser pour leur céder le passage. Il en résulte des situations d'encombrement importantes dans les rues de Yaoundé (cf. ill. 1).

Une autre conséquence des installations informelles sur l'espace public, d'ordre environnemental, est le risque sanitaire que cela représente pour les populations. La pollution, sous ses multiples formes, compte parmi les effets du commerce informel de rue, grand producteur de déchets solides, liquides et gazeux. En effet, ceux qui occupent les trottoirs vaires produisent d'importantes quantités de déchets commerciaux. Les rigoles sont jonchées de débris (cartons, papiers usés, fruits périmés, plastiques, boîtes de conserve) issus des pratiques informelles de rue. De même, les nuisances sonores générées par les lieux de rassemblement collectifs (bars, buvettes, magasins de cassettes, ateliers de mécaniciens, soudeurs, ferrailleurs, etc.) participent à la dégradation de l'environnement urbain. S'y ajoute le fait que les déchets favorisent la prolifération d'insectes (principalement les mouches et moustiques, vecteurs de nombreuses maladies : toux, choléra, dysenterie, paludisme, etc. ; cf. ill. 2).

Pour conclure, quelques pistes de résolution

À l'échelle des communes, il existe des solutions d'ordre technique à la portée des gestionnaires de la voie publique. Il s'agit, par exemple, de mettre en place un dispositif de contrôle avec des outils mieux adaptés pour la gestion de la voie publique. Cela doit s'articuler autour d'un système d'information géographique, avec une base de données foncière de la commune. Ce dispositif de contrôle doit s'appuyer sur un recensement de tous les occupants de l'espace public. Une autre solution serait l'aménagement concret des voies pour mieux contrôler les installations : autrement dit, il est nécessaire de construire des espaces commerciaux accessibles à tous, afin d'y transférer tous les commerçants qui occupent la voie publique. Mieux encore, il semble indispensable de créer un cadre de dialogue avec les occupants pour désamorcer les conflits entre les divers acteurs. Pour cela, il importe de restituer publiquement les dispositions prises par rapport à la gestion des espaces publics, et d'impliquer la population dans les prises de décision et la gestion de ces espaces.

Références

AGBAMARO Mayébinasso, AMEGNA Komla U., TCHALLA Kokou, KOLA Edinam, 2021, « Activités commerciales et obstruction des rues dans le centre-ville de Kara au Togo », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, vol. 2, n° 10, octobre.

DIEHDOU Lamine, 2003, « L'économie informelle en Afrique : la tradition contre la pénurie », *Possible et ATTAC*, vol. 27, n° 4, automne.

GBETANOU Komla D., 2010, « Le commerce de rue et l'occupation des espaces publics à Lomé », mémoire de maîtrise en sociologie de l'Université de Lomé.

KONAN Franck P., 2015, *L'occupation foncière et pratique de l'activité commerciale en milieu urbain : cas du District d'Abidjan*, s. éd.

NYASSOGBO Kwami G., 2011, « Les activités informelles et l'occupation des espaces publics. Les trottoirs de Lomé au Togo », *Revue de Géographie tropicale et d'Environnement*, n° 2.

7. Entretien individuel, Yaoundé, 2023.

8. GBETANOU Komla D., 2010, *op. cit.*, 46.

9. NYASSOGBO Kwami G., 2011, « Les activités informelles et l'occupation des espaces publics. Les trottoirs de Lomé au Togo », *Revue de Géographie tropicale et d'Environnement*, n° 2, 27.

10. DIEHDOU Lamine, 2003, « L'économie informelle en Afrique : la tradition contre la pénurie », *Possible et ATTAC*, vol. 27, n° 4, 6.

11. AGBAMARO Mayébinasso, AMEGNA Komla U., TCHALLA Kokou, KOLA Edinam, 2021, « Activités commerciales et obstruction des rues dans le centre-ville de Kara au Togo », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, vol. 2, n° 10, octobre, 98.

12. *Ibid.*, 17.

Entregent et mobilité. Les « *tcheup-tcheup men* » : réseau de démarcheurs informels dans les mobilités transfrontalières de Rosso (Mauritanie)

Baye Masse Mbaye

doctorant en sociologie (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal)

À la frontière de Rosso, entre le Sénégal et la Mauritanie, les « *tcheup-tcheup men* » jouent un rôle-clé dans la fluidification des circulations humaines et marchandes, malgré les obstacles administratifs et politiques qui se dressent. Ces acteurs transfrontaliers facilitent les passages en contournant les contrôles, en exploitant leurs réseaux de relations, et en établissant des stratégies de contournement. Cette étude explore leurs contributions et leurs impacts sur les échanges transfrontaliers.

On the Rosso border between Senegal and Mauritania, the “*tcheup-tcheup men*” play a key role in facilitating the flow of people and goods, despite the administrative and political obstacles they face. These cross-border actors facilitate passage by circumventing controls, exploiting their networks of relations and establishing bypass strategies. This study explores their contributions and impacts on cross-border trade.

على حدود روسو بين السنغال وموريتانيا، يلعب “رجال التشيوب-التشيوب” دورًا رئيسيًا في تسهيل حركة الأشخاص والبضائع، على الرغم من الصعوبات الإدارية والسياسية المعترضة. تقوم هذه الجهات الفاعلة عبر الحدود بتسهيل عمليات العبور من خلال التحايل على الضوابط، واستغلال شبكات علاقاتها ووضع استراتيجيات الالتفاف. وتبحث هذه الدراسة مساهمتهم وتأثيرهم على التجارة عبر الحدود.

Introduction

Trait d’union entre le Sénégal et la Mauritanie, la frontière de Rosso constitue un espace de rupture des circulations mondialisées « par le bas »¹. Ces dernières impliquent une « mobilité accrue des humains »² qui s’ancre dans des réseaux de « communautés transnationales »³. Les commerçants transnationaux drainent diverses marchandises depuis la Chine, Dubaï, les États-Unis, l’Europe et le Maghreb, jusqu’à Rosso voire au-delà : produits électroniques, mobilier, matériel de construction, tissus, friperies étrangères, pièces de rechange de véhicules, camions à charges variées (sacs de légumes, fruits, foin, charbon de bois, barils d’huile). On constate cependant que cette dynamique d’échanges transfrontaliers tourne au ralenti à cause de quelques obstacles de circulation : la cherté des taxes douanières, les querelles

ethnoraciales, les manifestations d’« "humeurs" des pouvoirs publics »⁴, les expulsions d’étrangers par l’État mauritanien, des formes de corruption variées, les rivalités entre les deux postes de contrôle frontaliers à Rosso⁵, etc. C’est dans ce contexte de stagnation des circulations que les « *tcheup-tcheup men* » entrent en jeu. En monnayant leurs « savoir-circuler », ils fluidifient les mobilités et circulations à Rosso. C’est pourquoi j’ai souhaité me lancer dans une entreprise scientifique qui se donne comme objectif d’explorer leur contribution dans les circulations transfrontalières à la zone-frontière de Rosso.

Dans une approche qualitative, les outils d’enquête mobilisés ont été l’observation participante et les entretiens semi-directifs individuels. Durant mon séjour de recherche à Rosso, du 15 août au 1^{er} novembre 2023, je me suis présenté comme un migrant en partance pour Nouakchott. J’ai ainsi pu interviewer

1. TARRIUS Alain, 2002, « Une forme migratoire autre : réseaux et sociétés de migrants en Méditerranée occidentale », *Diversité*, n° 131.

2. FOUCHER Michel, 2016, *Le retour des frontières*, Paris, CNRS Éditions, 20.

3. PORTES Alejandro, RUMBAUT Rubén G., 2001, *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*, Oakland, University of California Press.

4. DIMÉ Mamadou, 2016, « Au confluent de "l'arabité" et de "l'afriqueité" ? Le "territoire-frontière" de Rosso comme espace de déploiement de dynamiques ambivalentes d'intégration transnationales entre le Sénégal et la Mauritanie », in M. Diouf, S. B. Diagne (dir.), *Les sciences sociales au Sénégal. Mise à l'épreuve et nouvelles perspectives*, Dakar, Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA), 98.

5. Au poste de contrôle (Rosso-Mauritanie), des policiers demandent aux voyageurs sénégalais 1 000 francs sans facture. Pareillement, les agents du poste de contrôle sénégalais demandent 500 ouguiya (l'équivalent de 1 000 francs) aux voyageurs mauritaniens. Les interactions socio-économiques sont donc caractérisées par une rivalité entre les agents mauritaniens et sénégalais.

Ill. 1. Transport des voyageurs par les piroguiers à Rosso. © Baye M. Mbaye/Hypothèses, 2022



13 « *tcheup-tcheup men* » dans trois espaces différents : au « garage de Clando » de Rosso-Sénégal, sur le quai de l’embarcadère, et au « Quartier Pk7 » (Nouakchott)⁶. Je présenterai l’identité des « *tcheup-tcheup men* », puis m’intéresserai à leurs rôles et ressources, et exposerai enfin leur mode d’intervention clandestine dans les circulations de flux humains et marchands à la frontière de Rosso.

Les « *tcheup-tcheup men* » : des artisans aux coulisses des mobilités

Les « *tcheup-tcheup men* » sont des acteurs présentant des traits d’identification spécifiques en fonction des types de flux en circulation. Leurs rôles et ressources relationnelles demeurent toutefois inchangés par cette catégorisation. « *Tcheup* » est un terme wolof provenant du verbe « *teup* », qui signifie « sauter, gravir, escalader, franchir ». « *Tcheup* » peut donc être compris comme une onomatopée reproduisant le bruit que l’on fait lorsque l’on retombe sur ses pas après avoir effectué un saut ; « *tcheup-tcheup* » désigne dès lors la répétition rapide

d’un saut. Autrement dit, les « *tcheup-tcheup men* » passent rapidement et facilement de Rosso-Sénégal à Rosso-Mauritanie, et *vice versa*. Il s’agit majoritairement d’autochtones de Rosso, population composée d’anciens migrants refoulés aux frontières de l’Espagne *via* « la route du désert ». Leur maîtrise des procédures de voyage terrestre a favorisé leur reconversion dans la facilitation des circulations.

Deux sous-catégories de « *tcheup-tcheup men* » ont pu être identifiées : les « passeurs de pièces » et les « passeurs de biens ». Les premiers constituent le groupe le plus connu et visible, qui intervient au niveau des formalités des voyageurs et des touristes étrangers en réglant efficacement la « paperasse » administrative. Ils collaborent étroitement avec les « *modou modou* »⁷ qui, chaque année, rentrent avec leurs enfants au Sénégal à travers la « route du désert » pour les fêtes de famille ou les grandes vacances. Les « *tcheup-tcheup men* » prennent alors en charge les longues formalités à effectuer sous le soleil ardent de Rosso, et organisent notamment des « caravanes motorisées »⁸. Les « passeurs de biens » assurent quant à eux les commandes, le dédouanement et la livraison des marchandises

6. Mon terrain s’est heurté à un ensemble de limites. Les « *tcheup-tcheup men* » n’apprécient pas les enquêtes, craignant d’être qualifiés de « travailleurs malhonnêtes », « trafiquants », « *dealers-killers* », etc. J’ai pu gagner leur sympathie en usant de termes moins connotés, par exemple en parlant de « conversation » plutôt que d’« enquête », de « facilitateurs » ou « savants de la frontière » plutôt que de « trafiquants ou passeurs », et en privilégiant les discours neutres, loin de tout parti pris d’invalidation de leurs activités. Une autre difficulté est la faible représentativité, notamment féminine, de mon échantillon.

7. Le terme « *modou modou* » désigne les émigrés sénégalais ayant réussi leur voyage, et qui sont donc perçus comme des nantis. Mais ils véhiculent autant d’espoirs que de déceptions, selon qu’ils rentrent riches ou, à l’inverse, qu’ils sont refoulés aux frontières.

8. Les migrants expédient depuis l’Europe jusqu’à la frontière de Rosso des voitures destinées à la revente, *via* Casablanca. Leur acheminement est assuré par les « *tcheup-tcheup men* » qui en profitent, chemin faisant, pour proposer un covoiturage avantageux aux voyageurs intéressés.



Ill. 2. Rosso-Sénégal : espace de circulation des personnes, marchandises et véhicules.
© Baye M. Mbaye

à bon port. Habiles fournisseurs, ils entrent en négociation avec les policiers et les douaniers, et offrent une large gamme de services aux migrants – médiation avec l’administration frontalière, négociation de baisse des frais de dédouanement et fourniture de documents falsifiés.

Dans les circulations mondialisées, les « *tcheup-tcheup men* » assurent un rôle de fluidification des formalités administratives et des opérations marchandes transfrontalières : effectuer le dédouanement des marchandises, fournir des papiers légaux aux voyageurs, assurer les opérations de change⁹, livrer des marchandises aux clients éloignés, récupérer les biens perdus des passagers ou négocier ceux confisqués par les agents de garde frontaliers. En outre, de par leur maîtrise des passages clandestins, ils fournissent de précieux conseils pour minimiser les risques en contexte de mobilité.

Une scène de vie quotidienne dont j’ai été témoin à la frontière de Rosso en août 2024 illustre le rôle des « *tcheup-tcheup men* » dans les mobilités et circulations marchandes mondialisées : à l’accostage d’une pirogue, un groupe de voyageurs composé d’un Français et de deux Italiens ont débarqué à Rosso-Sénégal, guidés par un homme coiffé d’un turban leur indiquant les procédures à effectuer et les difficultés potentielles à anticiper. Il collecte leurs documents et s’introduit dans le bureau des douaniers pour effectuer les formalités nécessaires. J’ai assisté à une scène similaire à la frontière de Guerguerat (extrême sud-ouest du Sahara occidental). Un

véhicule de « venants » en provenance de France, désigné par le terme « sept-places » et chargé de diverses marchandises, est venu s’ajouter à la file d’attente de contrôle. Les « *tcheup-tcheup men* » se sont alors approchés des transporteurs pour leur proposer des services de facilitation de passage. Munis d’une pile de documents qu’ils récupèrent depuis la fenêtre du conducteur, certains se dirigent rapidement vers le bureau de douane, tandis que d’autres engagent la conversation avec les voyageurs : « Avez-vous déjà une réservation d’hôtel ? » ; « Je peux vous trouver un rendez-vous médical pour vous permettre de passer vite sans contrôle » ; « Et pour un visa d’entrée ? » ; « J’ai aussi des permis de séjour »¹⁰. Si certains voyageurs se montrent intrigués, d’autres restent indifférents à ces propositions.

Capital relationnel et stratégies de contournement : les deux leviers de facilitation des « *tcheup-tcheup men* »

Les « *tcheup-tcheup men* » ont deux principales ressources : leurs réseaux de relations transnationales, et des stratégies « secrètes » ou « discrètes ». La première consiste à tisser des liens avant de faire circuler les biens. « À chacun son ambassadeur » : tel est le crédo des « *tcheup-tcheup men* », où l’« ambassadeur » désigne les policiers, souvent d’anciens camarades de jeu ou d’école. Ces relations de longue date facilitent largement les entrées et sorties clandestines entre les deux Rosso jumelles.

Par ailleurs, parmi les nombreuses cordes « sociales » qu’ils ont à leurs arcs, ils font souvent appel à Baaba¹¹ ou à Tislim¹² pour démêler leurs querelles avec certains policiers ou intervenir en leur faveur. En cas d’échauffourées, ces figures de soutien peuvent passer des appels téléphoniques vers les bureaux policiers et douaniers pour désamorcer rapidement les conflits.

Pour déjouer les obstacles de circulation, les « *tcheup-tcheup men* » déploient plusieurs stratégies de contournement. Parmi elles, afin par exemple d’éviter de s’acquitter des frais de dédouanement, ils sautent par-dessus le mur de la façade de Rosso-Mauritanie avec les marchandises. De cette façon, ils échappent à la vigilance des agents occupés à régler les formalités des voyageurs, et peuvent ainsi conserver les sommes initialement prévues pour s’acquitter des frais de dédouanement, dont l’importance varie en fonction des types et quantités de marchandises. Ces ruses présentent toutefois des risques importants : fractures osseuses après une mauvaise chute, confiscation des marchandises en cas de fraude, invalidation des papiers de voyage, violences physiques, voire enfermement. L’enrôlement d’écoliers dans le transport de marchandises pour le compte de « *tcheup-tcheup men* » situés de l’autre côté de la rive constitue une seconde stratégie de contournement. En effet, les sacs des écoliers, hors de tous soupçons, ne sont pas contrôlés au poste frontalier de Rosso-Mauritanie.

Conclusion

L’apport des « *tcheup-tcheup men* » est double. D’une part, ils permettent et facilitent l’élargissement de l’état des circulations humaines et marchandes à la frontière de Rosso. D’autre part, ils effectuent ces circulations à travers un arsenal de manœuvres originales, reposant sur un ensemble de ruses et de relations sociales tissées entre les « *tcheup-tcheup men* » et les autorités policières ou douanières. Toutefois, leur champ d’action semble manquer d’organisation. Ils témoignent d’une certaine défiance vis-à-vis de leurs homologues, et accordent beaucoup d’importance « à la discrétion, à l’effacement ». Des tensions peuvent survenir entre les « *tcheup-tcheup men* », notamment lorsqu’ils se disputent des clients.

Parmi les acteurs de la « mondialisation par le bas », le commerçant transfrontalier occupe un rôle de premier plan. Il draine des flux et les répartit dans divers marchés, jusqu’aux plus reculés. Mais la catégorisation proposée, figée, occulte les possibilités de rotation des positions et des rôles entre les acteurs. En effet, les « *tcheup-tcheup men* », qui transportent énergiquement les marchandises d’un côté à l’autre de la frontière, ont un rôle plus important que les commerçants transfrontaliers.

Certains d’entre eux, motivés par le désir de souder les deux villes de Rosso, vont même jusqu’à investir le champ politique en rejoignant des associations locales (notamment « *Sene-Rim* » et « *Rosso La Deuk* »). Cette politisation des « *tcheup-tcheup men* » mériterait de faire l’objet d’une étude à part entière.

Références

- DIMÉ Mamadou, 2016, « Au confluent de "l’arabité" et de "l’afrique" ? Le "territoire-frontière" de Rosso comme espace de déploiement de dynamiques ambivalentes d’intégration transnationales entre le Sénégal et la Mauritanie », in M. Diouf, S. B. Diagne (dir.), *Les sciences sociales au Sénégal. Mise à l’épreuve et nouvelles perspectives*, Dakar, Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA), 97-118.
- FOUCHER Michel, 2016, *Le retour des frontières*, Paris, CNRS Éditions.
- MERCKLÉ Pierre, 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte.
- MIRZA Vincent, 2002, « Une ethnographie de la mondialisation est-elle possible ? », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 26, n° 1, 159-175.
- PENEFF Jean, 2009, *Le goût de l’observation*, Paris, La Découverte.
- PLIEZ Olivier, 2007, « Des jeans chinois dans les rues du Caire, ou les espaces discrets de la mondialisation », *Mappemonde*, vol. 88, n° 4.
- PORTES Alejandro, RUMBAUT Rubén G., 2001, *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*, Oakland, University of California Press.
- TARRIUS Alain, 2002, « Une forme migratoire autre : réseaux et sociétés de migrants en Méditerranée occidentale », *Diversité*, n° 131.

9. Conversions monétaires du FCFA à l’ouguiya, à l’euro, au dollar américain, au dirham marocain, etc.

10. Notes d’observation, août 2024, Rosso et Guerguerat.

11. Puissant commerçant transfrontalier, Baaba est un personnage imposant et d’une autorité sans conteste.

12. Neveu de l’ex-président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz (2009-2019).

CONTRIBUTEURS & CONTRIBUTRICES

Timothé Adamou est doctorant en science politique à l'[Université Alassane Ouattara de Bouaké](#) (Côte d'Ivoire). Il travaille sur les politiques de formalisation de l'exploitation minière artisanale en Côte d'Ivoire.

Amin Allal est politiste, chargé de recherche au CNRS, chercheur au [Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales \(CNRS-CERAPS\)](#) de Lille, et chercheur associé à l'IRMC.

Rachel Asta Méré est doctorante en anthropologie visuelle à l'[Université de Maroua](#) (Cameroun). Sa thèse s'intitule « Genre et féminisation des métiers de carrière à Maroua : analyse ethno-anthropologique des casseuses de pierres ».

Puwalnawè Aware est doctorant en sociologie à l'[Université de Lomé](#). Il travaille sur les logiques de gestion des excréta et l'exposition aux risques de maladies dans le district autonome du Grand Lomé, capitale du Togo.

Gilles Favarel-Garrigues est politiste, chargé de recherche au CNRS, et affilié au laboratoire [CERI-Sciences Po \(Centre de recherches internationales\)](#).

Isidore Steve Kouam est doctorant en sociologie à l'[Université de Douala](#) (Cameroun). Son sujet de thèse s'intitule « Émergence, itinéraire et légitimation des entrepreneurs-politiciens africains. Cas du Bénin et du Cameroun ».

Baye Basse Mbaye est doctorant en sociologie à l'[Université Gaston Berger de Saint-Louis](#) (Sénégal), et travaille sur les mobilités et circulations marchandes le long de la « route du désert » (Rosso-Nouakchott-Nouadhibou).

Mouhamed Ndiaye est doctorant en *Political Science* et *Global Studies* à l'[Université Mohammed VI Polytechnique de Rabat](#) (Maroc), et s'intéresse au rôle des « groupes armés » dans les processus de reconstruction des États maliens et burkinabés.

Isabelle Ouattara Tintio est doctorante en sociologie à l'[Université Alassane Ouattara de Bouaké](#). Elle travaille sur les rites et processus de délocalisation et relocalisation des cimetières d'Angovia et Hiré (Côte d'Ivoire).

Victorien Landry Nzouombo Ngo est doctorant en géographie à l'[Université Yaoundé I](#) (Cameroun), et travaille sur le commerce informel et la privatisation des voies publiques à Yaoundé.

Aboubacar I Sylla est doctorant en archivistique à l'[Université Julius-Nyerere de Kankan](#) (Guinée). Sa thèse s'intéresse aux politiques de conservation et d'usage des archives au Tribunal de première instance (TPI) de Kankan.

Hind Zaamoun est doctorante en *Political Science* et *Global Studies* à l'[Université Mohammed VI Polytechnique de Rabat](#) (Maroc). Elle travaille sur la consolidation de la paix, la résolution des conflits et les systèmes développés par les praticiens de la paix en République démocratique du Congo (RDC).

SUR CE THÈME...

École doctorale itinérante de 2022 (5^e édition),
[Université Alassane Ouattara de Bouaké](#)
13-17 juin 2022



INSPECTION D'ACADEMIE DE
 IDEN DAKAR ALMADIE
CEM ELH MAMADOU
 Tel : 33.820.38.51 - BP. 24664 - FAX : 820.38.51
 Email: cemmamadoundiaye@yahoo



III. 2. Graffiti à Dakar, Sénégal. © Les Afriques

VARIA |

Histoire urbaine et graffiti à Dakar

Abdoulaye Niang

socioanthropologue (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal)

Les graffitis « hip-hop » au Sénégal, expression populaire des arts de rue, sont un moyen puissant de communication visuelle, reflétant des réalités sociales complexes, et bénéficient d'une grande popularité auprès du public. L'art du graffiti est investi pour sensibiliser, revendiquer et embellir l'espace public, de même qu'il permet de dénoncer des problématiques sociales et politiques, transformant les murs en supports d'engagement citoyen.

"Hip-hop" graffiti in Senegal, a popular expression of street art, is a powerful means of visual communication, reflecting complex social realities, and enjoys great popularity with the public. Graffiti art is used to raise awareness, make claims and embellish public spaces, as well as to denounce social and political issues, transforming walls into vehicles for civic engagement.

تعد رسومات "الهيپ هوب" على الجدران في السنغال، وهي تعبير شعبي لفن الشارع، وسيلة قوية للتواصل البصري، تعكس الواقع الاجتماعي المعقد، وتتمتع بشعبية كبيرة لدى السكان. يُستخدم فن الغرافيتي لرفع مستوى الوعي، وتقديم المطالبات وتزيين الأماكن العامة، بالإضافة إلى التنديد بالقضايا الاجتماعية والسياسية، وتحويل الجدران إلى وسائل للمشاركة المدنية.

Introduction

Les graffitis « hip-hop », classés dans la « culture populaire », définis comme une des expressions des « arts de rue », constituent un des lieux privilégiés de la communication visuelle, permettant de comprendre des messages liés à des réalités sociales complexes. Ces graffitis impliquent un cercle d'acteurs divers : les artistes, ou « graffeurs » selon le terme le plus employé au Sénégal (ailleurs, ils peuvent être appelés graffiteurs, *writers*, *spraycan artists*, *bombers*, *subway artists*, etc.), mais aussi d'autres membres formant une communauté dans son ensemble, un « monde de l'art », comme le dirait le sociologue américain Howard Becker. Il s'agit des fournisseurs d'équipements (bombes aérosols, pinceaux, masques, peintures, etc.), des publics, des organisations et autorités locales et internationales qui travaillent souvent avec ces artistes dans le cadre de campagnes de sensibilisation, des médias, des galeries d'art...

Les graffitis sont très populaires au Sénégal – ce qui ne veut pas dire que ces formes d'expression soient légales, car leur légitimité au niveau local ne les empêche pas d'être illégales, dans certaines circonstances. Dès lors, il est d'usage, pour la plupart des graffeurs sénégalais, de créer dans des espaces sans toutefois disposer d'une autorisation formelle, donc de façon

illégale. Ils encourent alors des sanctions pénales qui, dans les faits, ne sont pas mises en application. La perception et la réputation positives dont ils bénéficient largement auprès de la population s'expliquent en partie par la richesse de leurs productions visuelles, utilisées aussi bien en tant que formes d'expression artistique que comme supports d'engagement citoyen. Même si, en de très rares occasions, des graffeurs ont été exposés à quelque menace, cette légitimité les protège en quelque sorte, leur permettant de produire au vu et au su de tous, minutieusement et sans empressement, des œuvres majeures (*masterpieces*) sans être inquiétés par les forces de l'ordre ou d'autres acteurs officiels, contrairement à ce qui s'observe souvent dans le monde occidental, par exemple.

Aperçu historique

Au Sénégal, la pratique du graffiti « hip-hop » trouve son origine dans la culture du même nom, qui s'est initialement implantée dans le pays sous une forme politiquement non engagée, vers le milieu des années 1980 : celle de la danse debout. Cette danse s'est popularisée essentiellement auprès des jeunes des classes moyennes et supérieures, qui ont été les premiers à entrer en contact avec cette nouvelle pratique, parce qu'eux-mêmes, leurs familles, ou des proches en général, voyageaient ou



Ill. 1. Un graffiti du Doxandem Squad, dans le quartier « HLM » de Dakar. © Doxandem Squad

fréquentaient des personnes en situation de mobilité entre l'Afrique, les États-Unis et la France, qui rapportaient avec elles des cassettes vidéo, les « VHS » à cette époque. Au départ, le hip-hop, perçu comme une pratique imitative de jeunes déracinés qui « jouaient aux petits Américains », n'était pas pris au sérieux. Mais loin de s'estomper avec le temps, cette tendance a déjoué les pronostics les plus défavorables en prenant au contraire de l'ampleur, mais aussi en évoluant pour proposer des contenus politiquement plus engagés. Comment l'expliquer ?

Rappelons le contexte politique de la fin des années 1980 : des élections présidentielles largement contestées en 1988, et officiellement

« remportées » par le Parti Socialiste au pouvoir depuis l'indépendance formellement acquise en 1960, et des PAS (Programmes d'Ajustement Structurel) dont les conséquences se font durement sentir sur les conditions de vie des jeunes, et plus largement des catégories sociales « vulnérables ». Quelques décennies plus tard, le constat semble être le même : les jeunes se sentent toujours délaissés par un État considéré comme « absent », qui peine à répondre à leurs besoins les plus élémentaires.

À l'époque, dans le sillage des politiques drastiques très impopulaires promues par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), ont émergé des initiatives à caractère citoyen. Celles-ci visent, en ce qui

concerne certaines sphères ordinairement dévolues à l'action publique, à se substituer à cet État, perçu comme inapte à honorer ses engagements et devoirs vis-à-vis des populations. Parmi ces initiatives, nous pouvons citer le phénomène du « *set-setal* », signifiant littéralement « propre » (« *set* ») et « rendre propre » (« *setal* ») en wolof. L'expression pourrait être lue sous deux angles : au sens premier, elle désigne le regroupement de jeunes sensibilisés à l'entretien de leur quartier pour pallier les manquements des autorités publiques ; mais, dans un sens plus métaphorique, « *set* », c'est-à-dire le fait d'être propre, peut renvoyer à une dimension morale, c'est-à-dire à une certaine hygiène de vie et de comportement en société, à une certaine éthique qui, dans l'imaginaire collectif, manque aussi au sein de la classe politique. Ce mouvement comporte par ailleurs une dimension de type souverainiste, tendant à revaloriser des personnages iconiques de la résistance face au colon « *toubab* » (blanc). C'est ainsi que des rues et des carrefours vont être (re)baptisés en l'honneur de ces figures locales emblématiques, constituées entre autres de marabouts (*Sidis*) issus de grandes confréries islamiques, ou d'autres personnages considérés comme des modèles à suivre.

Ce rappel est de première importance pour comprendre les racines du graffiti au Sénégal. En effet, parmi les premiers graffeurs sénégalais, nombreux sont ceux qui ont fait leurs armes au sein du mouvement « *set-setal* », dans sa philosophie d'embellissement des lieux publics ou de revendications identitaires et citoyennes. On s'est alors mis à dessiner sur les murs et à décorer des monuments. Notons qu'il s'agissait en général de dessinateurs expérimentés et/ou, à défaut, de bons calligraphes.

Usages du graffiti : de l'expression artistique...

C'est dans les années 1990 que le graffiti commence véritablement à se développer au Sénégal, et en premier lieu à Dakar. À compter de cette période, des collectifs de graffeurs se forment et investissent les rues de la capitale. Au fur et à mesure de l'évolution du mouvement, un premier collectif se forme, sous le nom de « Doxandem Squad » (cf. ill. 1), suivi d'autres : « *Miserables Graff* », « *Dippi Dèpp Graff* », etc.

C'est plus tard que les autres régions du Sénégal verront l'émergence d'artistes graffeurs.

J'ai eu l'occasion de connaître l'un des pionniers de ce mouvement d'expression artistique au Sénégal, à savoir Docta, à l'origine danseur hip-hop et dessinateur, devenu graffeur après un passage par le rap. S'il avait quelques connaissances rudimentaires de dessin avant de se lancer, c'est essentiellement sur les murs de la maison de sa grand-mère, utilisés comme un « cahier de dessin géant », qu'il s'est exercé à cet art avant d'investir l'espace public. Sa première œuvre visible dans la rue a déclenché de vives réactions : il s'agissait en effet d'une véritable production artistique, loin des petits dessins épars grimant quelques personnages ou thèmes divers, « à l'arrache », d'une certaine manière. L'œuvre inscrite sur le plan purement esthétique était inédite.

Interrogés au sujet de leur position vis-à-vis de cette création à l'occasion d'une émission de radio, la majorité des auditeurs ont exprimé une opinion favorable, le fait que le dessin était « joli », qu'il mettait en valeur les murs de la ville. Cette émission a donné lieu à un véritable débat entre, d'une part, les auditeurs, très minoritaires, qui considéraient que la chose relevait d'un acte illégal (« c'est interdit ! »), et d'autre part ceux qui arguaient une plus grande liberté d'y recourir au Sénégal (« On n'est pas en France ! »). Mais quoi qu'il en soit, la grande majorité y était favorable. S'y ajoute, en outre, que certains graffeurs ou collectifs de graffeurs, tels que les Doxandem Squad, procèdent d'abord systématiquement à un nettoyage des lieux avant d'y apposer leurs œuvres, ce qui semble contribuer à renforcer la reconnaissance de ce qu'ils font.

C'est en cela que la distinction entre légitimité et légalité mentionnée précédemment est particulièrement importante. Le graffiti *légal* est exécuté sur un support soumis à une autorisation préalable, chose indispensable pour ce qui relève de l'espace public comme privé. Or, au Sénégal, des graffitis « illégaux » *de jure* sont encouragés par la population elle-même, voire par les autorités publiques dans certains cas. Il en est ainsi des graffeurs s'exprimant sur des thématiques consensuelles (les valeurs patriotiques, la sensibilisation autour du mois d'« octobre rose » contre le cancer du sein, ou encore, durant la période de Covid-19, les gestes barrières parallèlement à

la mise en avant de la « bravoure » du personnel soignant), comme de ceux qui, plus rarement, s'inscrivent dans la légalité en obtenant les autorisations préalables. Dans ce cadre, le projet du mur de graffiti le plus long au monde¹, à l'initiative du collectif Doxandem Squad dans le cadre de son festival international « *Festigraff* », s'inscrit aussi dans une démarche d'utilisation de cet art pour sa valeur esthétique, en plus d'autres aspects importants (notamment tout un discours sur les « territoires créatifs » et sur les dividendes symboliques, économiques et citoyens qui peuvent en être tirés), illustrant une fois de plus l'acceptation sociale dont jouit ce support visuel. Il faut donc noter la plus-value que peut constituer un graffiti pour l'embellissement d'un lieu, ainsi que la valorisation symbolique qui peut en découler sur plusieurs aspects. L'artiste britannique Banksy en constitue un bon exemple, puisque ses œuvres participent au phénomène de gentrification et d'inflation du foncier dans les quartiers où elles sont exposées. Dans tous les cas, pour revenir à l'Afrique, et plus précisément au Sénégal, la valeur esthétique attribuée à ce type d'art, dans ses formats les plus élaborés, n'y fait pas de doute. En témoigne l'existence d'une segmentation entre plusieurs « types de graffitis », selon le niveau de maîtrise de l'artiste et ses objectifs. Certains fustigent par exemple le recours au « tag » – une signature sans dessin –, et la « mauvaise publicité » que les « tagueurs amateurs » font aux « vrais » artistes graffeurs, les « pros' ». À cet égard, l'artiste peut tout aussi bien produire une œuvre aussi sophistiquée qu'un « *burner* » qu'opter pour un « *bubble style* » bien plus facile à déchiffrer, selon un certain nombre de paramètres combinés (lisibilité, démonstration de force, publics visés, etc.)

... à l'utilité sociale et à l'engagement citoyen

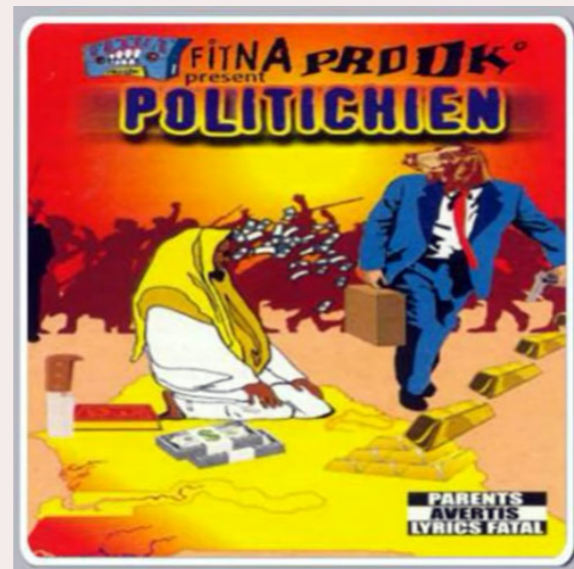
Si les degrés de sophistication varient entre les différents artistes graffeurs et leurs œuvres, ou encore parmi les œuvres d'un même graffeur, il en va de même de leur niveau de positionnement

1. Ce projet lancé officiellement en 2024, initialement prévu en partenariat avec plusieurs sponsors dont une société de fabrication de peinture, est aujourd'hui à l'arrêt, faute de ressources suffisantes. Le responsable du collectif déplore que le ministère de la Culture n'ait pas appuyé leurs efforts. Toutefois, il convient aussi de rappeler le contexte sénégalais actuel, celui d'une alternance politique (élections présidentielles tenues en mars 2024 après une annulation décrétée unilatéralement par l'ancien régime au pouvoir en 2023), qui peut aussi expliquer le retard noté dans l'appui gouvernemental à ce projet. Mais ce n'est qu'une possibilité, non confirmée à ce jour.

idéologique. Plusieurs graffeurs sénégalais insistent sur la nécessité de donner à leurs productions une utilité sociale, de sensibiliser le public, à travers elles, à un thème d'intérêt général, quel qu'il soit. La chose n'est pas universelle : en effet, profitant de mon séjour en accueil à l'*African Studies Center* de Leyde en 2010, j'avais interviewé des graffeurs dont certains appartenaient ou étaient liés au mouvement *punk* hollandais, et dont une partie avait écopé de peines de prison. Ces artistes ne mettaient pas en avant un engagement politique au bénéfice de la population ; leurs actions étaient plutôt motivées par d'autres ressorts : « on s'en fout des messages. Nous, on fait ce qu'on veut », résumaient-ils. On voit que le graffiti, pour ces locuteurs, sert une ambition personnelle, là où, dans le Sud, il peut parfois revêtir une forte dimension sociale.

Revenons aux tags, dévalorisés par la majorité des graffeurs pour leur manque de sophistication, et souvent assimilés à des actes de vandalisme.

Ill. 2. Pochette de la cassette-compilation *Politichien*. © Fitna Produktion



À y regarder de plus près, ils peuvent traduire en réalité une forme d'occupation de l'espace urbain par des tagueurs souvent issus du bas de l'échelle politique, qui s'engagent dans un rapport de force avec les autorités publiques. Même s'ils s'inscrivent dans l'illégalité, les

Ill. 3. Graffiti à Genève. © lequotidien.sn



tagueurs – ou « arracheurs », autre terme employé pour les désigner – cherchent à imposer leur présence dans l'espace public en apposant leur nom sur des supports appartenant à l'État ou à des privés, dans une sorte de conquête symbolique de l'espace. L'appropriation dont il est question ici reflète le potentiel du graffiti hip-hop comme forme d'expression politique, selon des modalités, des supports et des échelles de représentation qui peuvent donc être très divers. Dans cette optique, prenons pour exemple la pochette, fourmillante de symboles, d'une cassette de rap sortie en 2000 (cf. ill. 2) au titre provocateur de *Politichien*². Y figure un graffiti représentant deux personnages dont l'un arbore une tête de chien, reproduisant les stigmates du politicien véreux (debout, en costume bleu, dans une démarche que l'on devine pressée, serviette à la main), et l'autre ceux d'un marabout (*Sidi*) en cheville avec le pouvoir politique, assis sur une carte du Sénégal jaune, couleur de l'opulence ; à droite, trois lingots d'or sont posés au sol. Les éléments matérialisant la richesse, nombreux, visent à

2. *Politichien*, cassette sous forme de compilation produite par Fitna Produktion.

pointer le paradoxe d'un pays disposant de richesses abondantes mais dont les habitants sont pauvres, et à dénoncer les complicités entre leaders politiques et religieux. Le couteau, à gauche, semble symboliser un gâteau sur le point d'être partagé entre les membres privilégiés d'une caste oligarchique, au détriment des classes populaires.

Nombreux sont les exemples de graffitis au Sénégal véhiculant un message à caractère politique fort. Je pense par exemple à un des graffitis produits au sein de l'*Université Cheikh Anta Diop (UCAD)* de Dakar, représentant un étudiant qui se bat contre la police, avec pour seule arme un livre. Dans son sens explicite, le message est intéressant. Mais il peut aussi être lu, en prenant peut-être une certaine liberté, sous un angle plus implicite : il s'agit d'étudiants sans défense, pris dans une répression disproportionnée car le savoir fait peur, c'est une arme puissante que les politiciens tentent de bâillonner – en vain – en lui opposant la brutalité des forces de sécurité. À côté, une représentation



de Cheikh Anta Diop, au sein d'une université qui porte son nom, ne fait que renforcer cette interprétation, dans le sens où celui-ci enjoignait la jeunesse africaine de s'« arme[r] de savoir jusqu'aux dents ». Un dernier exemple se trouve à Genève : il s'agit d'un graffiti d'une Sénégalaise et de deux Suissesses représentant une militante noire au visage très expressif³, poussant un cri comme pour relayer plus largement la voix des femmes (cf. ill. 3).

Mais il faudrait aussi évoquer ce qui a sans doute été jusqu'ici, sur le plan politique, la plus problématique des productions sénégalaises en termes de graffiti : celle représentant l'ancien président de la République Macky Sall tirant à bout portant sur un jeune manifestant (cf. ill. 4). La victime qui tombe, foudroyée, lâche deux objets symboliques : le drapeau du Sénégal qu'il

avait à la main, mais aussi le masque tiré de l'univers cinématographique de *V pour Vendetta*, un film du réalisateur James McTeigue (2006) qui dénonce les vices d'un pouvoir politique répressif. Sur la manche de la veste de l'ex-président figure le drapeau français.

La scène, rapidement effacée, fait référence aux heurts violents du mois de mars 2021 durant lesquels, comme l'ont indiqué plusieurs reportages journalistiques et vidéos amateurs, nombre de jeunes auraient été tués par la police, par la gendarmerie et par des civils armés par le régime. Avant même la tentative de mise en silence qui, *in fine*, aura donné un caractère encore plus retentissant à cette production artistique, les photographies de la fresque murale avaient commencé à inonder les réseaux sociaux.

Voici, de manière quelque peu résumée, quelques éléments à partir desquels nous pourrions développer une réflexion croisée sur la place et le sens des graffiti au Sénégal, et plus largement en Afrique.

Conclusion

Dans le cadre de cette présentation, j'ai mis en saillie des éléments qui me semblent essentiels pour comprendre les graffiti hip-hop au Sénégal, en les inscrivant dans une certaine historicité. De Dakar à Tunis, et cela me semble fort intéressant, les échanges ont fait émerger l'existence d'un certain nombre de points de convergence avec le cas de la Tunisie⁴, à mettre en relation avec la thématique élargie de l'art et des formes d'expression citoyennes portées majoritairement par des jeunes africains. J'ai mis l'accent, de

manière délibérée, sur certaines dimensions, mais d'autres aspects, tels que la dimension économique sur laquelle je suis passé rapidement, ont une place également importante, permettant de mieux appréhender les enjeux qui caractérisent les graffiti au Sénégal et, plus largement, en Afrique. Il serait aussi intéressant de mettre en discussion les graffiti avec d'autres courants qui ont eu un écho ailleurs comme le Land Art qui, bien qu'orienté principalement vers certaines remises en question comme la muséification, ont quelques croisements possibles avec les graffiti hip-hop. Enfin, les remarques précédentes nous permettent de nous rappeler la pertinence qu'il peut y avoir, au-delà des nécessaires mises en contexte, à regarder ce qui passe « chez les voisins », mais aussi ce qui s'est passé avant, pour éviter de tomber dans le piège du « tout-inédit ».

3. Il s'agit d'une œuvre collective réalisée par Zeinixx, Amikal et Nadia Seika. Ce graffiti, intitulé « Visibles », est inspiré d'une photographie prise dans les années 1960 par Gordon Parks, à l'occasion d'une manifestation anti-ségrégationniste.

4. Notamment lors d'une rencontre au Centre d'Anthropologie de Sousse, le 16 octobre 2024, coordonnée par Khaoula Matri (IRMC), et dont est issue cette contribution. Nous remercions Clémence Lafaye, stagiaire à l'IRMC, pour son travail de retranscription.

ACTUALITÉS DES PUBLICATIONS

VIENT DE PARAÎTRE

IRMC, coll. « Recherches contemporaines »

Ouvrage collectif,
sous la direction d'Elyès Jouini

janvier 2025 | [open access sur OpenEdition](#)

Cet ouvrage rassemble les actes d'un colloque qui s'est donné l'ambition de croiser les regards sur la première partie du XX^e siècle en Tunisie autour des évolutions sociales, politiques et culturelles portées par une époque – du protectorat à la veille de l'indépendance – caractérisée par sa complexité, et à laquelle de nombreux acteurs ont apporté des contributions notables avant d'être ensuite balayés de l'histoire officielle.

Mohamed-Salah Mzali, auteur des mémoires *Au fil de ma vie parus* en 1972 et réédités en 2023, apparaît en filigrane de l'ouvrage, en tant que personnage emblématique d'une nouvelle frange du *makhzen* inscrite dans la modernité, engagée en faveur de la Tunisie, des Tunisiennes et des Tunisiens, et de la maîtrise de leur destin.

Elyès Jouini est normalien (*ENS Ulm, Paris*), professeur d'économie à l'*Université Paris Dauphine-PSL* et administrateur de l'*Institut universitaire de France (IUF)*.

Avec les contributions de Hichem Abdessamad, Youssef Ben Ismaïl, Mahmoud Ben Romdhane, Adel Ben Youssef, Kmar Bendana, Mohamed-Lotfi Chaïbi, Fatma Chalfouh, Noureddine Dougui, Hédi Jallab, Elyès Jouini, Samia Kassab-Charfi, Habib Kazdaghli, Abdelhamid Larguèche, Anis Marrakchi, Samya El Mechat, M'hamed Oualdi et Ahmed Ounaïes.

Texte inédit de Mohamed-Salah Mzali

sous la direction de
Elyès Jouini

La Tunisie du *makhzen* à l'État national

À la lumière de l'itinéraire
de Mohamed-Salah Mzali

Actes de colloque

ACTUALITÉS DES PUBLICATIONS

VIENT DE PARAÎTRE

SOUS LA DIRECTION DE
Betty Rouland & Irene Maffi

Voyager pour procréer au Maghreb

**Expériences au sein d'une nouvelle
industrie médicale**



IRMC - KARTHALA

Coédition IRMC-Karthala

Ouvrage collectif,
sous la direction de Betty Rouland et Irene Maffi

juin 2024 | en vente à l'IRMC (40 DT) et en librairie en France (29 €) | [voir sur le site de l'éditeur](#)

Cet ouvrage documente les voyages de couples africains et nord-africains vers la Tunisie pour avoir recours à l'assistance médicale à la procréation (AMP). Il explore de manière comparative l'émergence de cette nouvelle industrie médicale en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Il aborde de nombreuses questions touchant aux conceptions et pratiques de la santé sexuelle et reproductive, la circulation des patient·es et des professionnel·les de santé sur le continent africain, les enjeux sociaux autour de la quête d'enfant et la filiation, les normes genrées autour de la reproduction, ainsi que les politiques des industries pharmaceutiques et des cliniques privées. L'ambition est d'amorcer des réflexions sur les expériences des couples infertiles maghrébins et subsahariens, et sur les conditions de leurs parcours thérapeutiques pour concevoir un enfant dans un espace transfrontalier.

Nouvel objet de recherche au Maghreb, l'AMP permet à la fois d'initier des chantiers scientifiques pionniers, mais aussi, et surtout, de renouveler la grille de lecture des enjeux sociaux contemporains qui caractérisent des sociétés maghrébines « en mouvement ». Dans une perspective sud-sud, l'ouvrage invite à décentrer le regard vers les voyages reproductifs au sein du Maghreb et de l'Afrique francophone, abordant les transformations sociales qu'engendrent ces pratiques, ainsi que le développement de nouveaux marchés et industries de la fertilité.

Betty Rouland est géographe, coordinatrice scientifique du département Health de l'Institut Convergences Migrations (CNRS). Irene Maffi est professeure d'anthropologie à l'Université de Lausanne.

Avec les contributions de Aicha Benabed, Mohamed-Lamine Benayache, Trudie Gerrits, Marc-Éric Gruénais, Karin Hammarberg, Irene Maffi, Lenore Manderson, Tessa Moll, Betty Rouland, Carole Wenger, Andrea Whittaker et Kais Zhioua.



ÉCOLE DOCTORALE ITINÉRANTE

Des changements (extra)ordinaires ?
Évènements et routines comme objets
en sciences sociales
15 - 25 avril 2024
6^{ème} édition - Dakar, Sénégal.

Coordination : Amin Allal, Layla Baamarà, Anaëlle Birre, Katia Boissevain,
Saliou Ngom, Cheikh El Hadji Abdoulaye Niang

Organisée par l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain
en partenariat avec l'Institut fondamental d'Afrique noire de l'université
Cheikh Anta Diop de Dakar

IRMC
Aix-Marseille Université
Université de la Méditerranée
CNRS
UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR